



Assemblée générale

Cinquante-septième session

11^e séance plénière

Lundi 16 septembre 2002, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kavan (République tchèque)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 41 de l'ordre du jour provisoire (suite)

Évaluation indépendante de l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 : Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale pour examiner quel appui apporter au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

- a) **Rapports du Secrétaire général** (A/57/156,
A/56/175)
- b) **Projet de résolution** (A/51/L.2/Rev.1)

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Carlos Ruckauf, Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et des cultes de l'Argentine.

M. Ruckauf (Argentine) (*parle en espagnol*) : C'est pour l'Argentine et pour moi un honneur de prendre la parole dans cet important débat pour examiner la question du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'Argentine appuie pleinement cette nouvelle initiative visant à éliminer la pauvreté en Afrique et à aider les peuples africains sur la voie de l'état de droit, de la croissance et du développement durable. Mon pays souscrit au principe fondamental du NEPAD : le lien existant entre la paix et le développement. En d'autres termes, le

développement économique et social n'est possible que dans un cadre approprié de paix et de stabilité. La réalité en Afrique et dans d'autres régions du monde nous montre tous les jours que tant que les besoins fondamentaux des êtres humains resteront insatisfaits et qu'il subsistera de profondes inégalités, la menace de conflit sera toujours latente.

Pendant des siècles, le continent africain a participé à l'économie mondiale à titre de fournisseur de main-d'oeuvre non qualifiée et de matières premières. Le colonialisme, l'affrontement bipolaire de l'après-guerre, le processus de décolonisation, la fin de la guerre froide et la mondialisation ont créé des dynamiques spécifiques auxquelles l'Afrique a tenté de s'adapter successivement sans que, malheureusement, la majorité des pays obtiennent les résultats escomptés en matière de développement.

Nous ne sommes pas ici pour pointer un doigt accusateur vers le passé mais, au contraire, pour aider à surmonter les déficiences structurelles qui ont jusqu'ici empêché le développement de l'Afrique. Le NEPAD implique une vision nouvelle et une prise de conscience responsable de la part des dirigeants africains au niveau de la politique et de l'économie régionale et mondiale. L'Argentine apprécie les objectifs politiques, économiques et sociaux que les dirigeants se sont engagés à atteindre par le NEPAD. Parmi ces objectifs, nous tenons à souligner la prévention des conflits, la protection de la démocratie et des droits de l'homme, la stabilité économique, la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



revitalisation des secteurs de l'éducation et de la santé, en insistant tout particulièrement sur la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies transmissibles, la promotion du rôle de la femme, le développement de l'infrastructure, de l'agriculture et de l'industrie, une solution équitable à la question de la dette extérieure et l'intégration du continent africain dans le commerce international. Les objectifs du NEPAD méritent l'appui de la communauté internationale en général, des pays bailleurs de fonds, des institutions de Bretton Woods, ainsi que de l'Organisation mondiale du commerce. L'Organisation des Nations Unies doit, en particulier, être le porte-parole des pays les moins avancés, les plus petits et les plus faibles.

Nous vivons dans un monde plein de contradictions. L'intégration et la mondialisation existent parallèlement à la fragmentation et à la marginalisation. La prospérité économique sans précédent réalisée au cours de ces dernières années coexiste avec une extrême pauvreté dans certaines zones de l'Afrique, comme dans d'autres régions du monde et notamment en Amérique latine. Un cinquième de l'humanité doit survivre avec un dollar par jour. Malgré cela, l'aide publique au développement ne cesse de diminuer. Nous pensons au contraire qu'elle devrait augmenter. Nous pensons aussi que la relation existant entre l'aide publique au développement et la mise en oeuvre des politiques est un élément clef pour réaliser une croissance économique durable en Afrique. La lutte contre l'inflation et contre le déficit budgétaire, l'encouragement à l'épargne et à l'investissement sont des mesures directement liées à l'efficacité de l'aide publique au développement.

Selon nous, cet appui ne doit pas se limiter à l'aide publique pour le développement. Cela doit également se traduire par la libéralisation des échanges commerciaux pour permettre une véritable intégration des pays africains dans le commerce mondial. Les obstacles tarifaires prennent des formes nouvelles, comme par exemple le fait d'établir des normes de travail, écologiques ou des mesures antidumping, ce qui envoie un signal fort peu encourageant aux pays africains qui déploient des efforts considérables pour moderniser leurs économies et conquérir des marchés d'exportation. De même, le problème de la dette extérieure exige une solution durable qui ne porte pas atteinte à l'acheminement des ressources vers les

secteurs prioritaires du développement comme la santé et l'éducation.

En ce qui concerne la paix et la sécurité, c'est avec satisfaction que nous constatons les importants progrès réalisés dans le cadre des processus de paix en Angola, en Sierra Leone, entre l'Érythrée et l'Éthiopie, ainsi que dans la région des Grands Lacs, avec la participation active des organisations régionales et sous-régionales africaines, et l'engagement clair, efficace et déterminé du Conseil de sécurité par l'entremise de ses résolutions. Nous pensons que la relation entre les organisations régionales et le Conseil doit être approfondie et que l'on doit explorer la possibilité de coopération qui découle du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Nous sommes témoins des efforts déployés par la majorité des gouvernements africains pour régler de façon pacifique les différends existants, renforcer leurs institutions démocratiques, promouvoir les droits de l'homme et réformer leurs économies. Aujourd'hui, nous voulons renouveler notre engagement à l'égard de l'Afrique. L'Argentine a toujours été présente en Afrique. Dès le début, nous avons appuyé le processus de décolonisation du continent et la lutte contre l'apartheid.

Par conséquent, compte tenu de ce que j'ai dit plus tôt concernant le lien entre la paix et le développement, l'Argentine a pu apporter des contributions dans le domaine du maintien de la paix, de l'aide humanitaire, de la bonne gouvernance et de la coopération technique pour le développement.

Dans les années 60, l'Argentine a participé à l'opération de maintien de la paix au Congo; puis elle l'a fait en Angola, au Mozambique et au sein de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée. À l'heure actuelle, l'Argentine est présente au sein de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. En fournissant des observateurs d'élections, nous avons été témoins de la première élection libre en Afrique du Sud, du référendum sur l'autodétermination en Érythrée et des élections législatives qui ont eu lieu en Algérie en 1997.

Mon pays apporte une aide humanitaire de façon directe par l'intermédiaire de Casques blancs et favorise la coopération pour le développement à travers

les fonds de coopération. De même, grâce à la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, qui réunit trois pays d'Amérique latine et 21 pays d'Afrique et que l'Argentine coordonne depuis 1998, mon pays a proposé une série d'initiatives visant à renforcer la coopération entre tous les membres.

Ces dernières années, l'Argentine a renforcé sa relation politique et a accru ses liens culturels et commerciaux avec l'Afrique. Nous souhaitons que cette tendance mutuellement bénéfique vers le dialogue et la coopération s'approfondisse encore davantage à l'avenir.

Je ne saurais terminer mon intervention sans exprimer la reconnaissance de la République argentine envers l'Afrique. Sans l'appui substantiel et l'engagement ferme de l'Afrique à l'égard des buts et principes de la Charte des Nations Unies, pratiquement aucun changement dans des domaines aussi importants que la décolonisation, le désarmement, le droit de la mer, les droits de l'homme et le développement, pour n'en citer que quelques-uns, n'aurait pu être réalisé au sein de l'Organisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais rappeler à tous les représentants la limite de cinq minutes qui a été convenue, et les prier de la respecter pleinement.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdurrahman Mohamed Shalghem, Secrétaire du Comité populaire général pour la liaison étrangère et la coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne.

M. Shalghem (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : C'est un plaisir pour moi de vous remercier, Monsieur le Président, de diriger cette séance très importante. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, du vif intérêt qu'il porte aux causes africaines, ainsi que des efforts continus qu'il déploie pour instaurer et consolider la paix sur le continent, et pour assurer son développement dans tous les domaines.

Les dirigeants africains ont réaffirmé qu'ils sont fermement déterminés et pleinement engagés à assurer le succès total de la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Ils ont aussi souligné la nécessité de prendre toutes les mesures véritables et efficaces pour traduire ce

partenariat en réalité, surtout parce qu'il est mené par l'Afrique et devrait répondre à toutes les aspirations de l'Afrique en vue d'un développement complet.

Cette réunion, qui vise à déterminer comment appuyer le NEPAD, indique clairement le souhait de la communauté internationale de répondre aux besoins particuliers de l'Afrique. Ces besoins ont été décrits devant plusieurs instances internationales, et en particulier dans la Déclaration du Millénaire.

L'Afrique se rend pleinement compte que la responsabilité première de la mise en oeuvre du NEPAD incombe aux peuples africains. Toutefois, un appui international est essentiel à cet égard. C'est la raison pour laquelle nous exhortons les institutions du système des Nations Unies et la communauté internationale à contribuer à réaliser les objectifs du NEPAD par le biais de mesures pratiques et concrètes : en mobilisant les ressources financières, en augmentant l'aide publique au développement et l'investissement direct, en allégeant le fardeau de la dette et en prenant de nouvelles initiatives pour accroître les possibilités d'accès des exportations africaines aux marchés mondiaux, surtout aux marchés des pays développés. Il faut aussi une assistance dans les domaines du développement des ressources humaines au moyen d'investissements dans la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau potable et les projets d'infrastructure nécessaires pour parvenir au développement économique.

Pour que le NEPAD soit vraiment un nouveau partenariat et un véritable partenariat, les partenaires doivent observer les points suivants. Premièrement, ils doivent respecter la volonté, l'histoire et la culture des Africains, avec tout ce que cela comporte : l'exclusion de toutes conditions politiques ou positions partiales qui ne tiendraient pas compte des spécificités et des caractéristiques d'une société. Le développement doit être reconnu comme un processus historique qui ne peut être réalisé par des décisions politiques.

Deuxièmement, les donateurs doivent reconnaître que le montant de leur contribution au financement du NEPAD correspond à la mesure dans laquelle leurs propres sociétés vont bénéficier, sur le plan tant matériel que social. Limiter ou prévenir l'immigration par le biais de mesures législatives et administratives ne permettra pas d'obtenir l'effet souhaité. L'élargissement de projets de développement dans les pays d'où proviennent les migrants pourrait contribuer

à les garder dans leur pays d'origine et à éliminer de manière radicale et définitive les facteurs qui les poussent à émigrer.

Troisièmement, la priorité doit être accordée aux projets d'infrastructure, en particulier dans les domaines des communications et de la construction de routes. Cette démarche pourrait aider tous les secteurs à atteindre le développement, la production et la stabilité à un coût moindre.

Quatrièmement, les projets concernant l'eau doivent être considérés comme particulièrement importants afin de faire un usage maximal et optimal de toutes les sources d'eau en Afrique à diverses fins, surtout pour l'agriculture, afin de régler les problèmes alimentaires et d'éliminer la pauvreté à l'échelle du continent.

Cinquièmement, il faut éliminer toutes les restrictions sur le transfert et la diffusion des technologies; cela servirait le développement dans divers domaines économiques et sociaux.

Sixièmement, il faut prendre en considération les souffrances connues de longue date qu'a endurées l'Afrique au cours des derniers siècles, le fait que ses ressources ont été pillées sans indemnisation, et le rôle qu'ont joué ces ressources dans le degré de développement que certains pays ont atteint.

Enfin, il est essentiel de s'occuper de l'un des phénomènes les plus importants en Afrique, à savoir, l'exode des cerveaux qui touche ses meilleures ressources humaines. Celles-ci émigrent dans les pays développés en raison de plusieurs causes liées entre elles. La création d'un environnement adéquat pour les cerveaux et l'expertise de l'Afrique joue un rôle dans les pays qui ont préparé et éduqué ces cerveaux. Cela serait très profitable pour le partenariat et représenterait des économies considérables sur le plan de la perte de talents.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Inam ul Haque, Ministre d'État aux affaires étrangères du Pakistan.

M. Haque (Pakistan) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait tout d'abord féliciter les dirigeants de l'Afrique pour leur vision de lancer l'Afrique sur la voie de la croissance durable et du développement par le biais du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Nous sommes heureux que ce programme

lancé, pris en main et dirigé par l'Afrique soit un cadre intégré et complet pour le développement de l'Afrique.

Au cours de la dernière décennie, plusieurs initiatives ont été conçues et lancées. Toutefois, la situation globale sur le continent africain ne s'est pas améliorée depuis 20 ans. En Afrique, quelque 80 millions de personnes de plus qu'au début des années 90 vivent aujourd'hui dans la pauvreté.

Conscients de ces réalités, la plupart des gouvernements africains ont entrepris des réformes structurelles importantes, qui se reflètent dans l'amélioration de la gestion macroéconomique, la libéralisation du commerce et l'incitation à une participation plus importante et plus intense du secteur privé. Toutefois, dans l'ensemble, les résultats n'ont pas mis fin au déclin économique en Afrique et amorcé une remontée.

Le NEPAD offre un espoir. Il propose une large vision pour l'avenir de l'Afrique, définit une stratégie pour concrétiser cette vision et élabore un programme d'action axé sur un certain nombre de domaines prioritaires.

Plusieurs éléments du NEPAD, tels que la paix et la sécurité, l'allègement de la pauvreté, le développement socioéconomique, la bonne gouvernance et le développement infrastructurel correspondent directement aux programmes en cours de l'ONU en Afrique. L'ONU peut et doit jouer un rôle de soutien dans ce projet important.

L'objectif principal du NEPAD est d'éliminer à terme la pauvreté en Afrique et de mettre les pays africains sur la voie du développement et de la croissance durables, inversant ainsi la marginalisation du continent et intégrant ce dernier dans le processus de mondialisation. Il s'agit d'un défi gigantesque que l'Afrique ne peut affronter seule. Elle a besoin d'un appui international substantiel, qui doit se situer à deux niveaux.

Premièrement, la communauté internationale doit contribuer au traitement des causes politiques et de sécurité, sous-jacentes à l'instabilité en Afrique. Dans le même temps, les problèmes socioéconomiques touchant des régions importantes d'Afrique doivent être pris en charge grâce à un programme d'assistance globale assorti de ressources suffisantes. Ce programme doit être complété par : un meilleur accès aux marchés des exportations africaines; un allègement

accéléralé et substantiel de la dette, y compris, le cas échéant, son annulation compléte; une aide publique au développement accrue et sans conditionnalités; des efforts responsables pour accroître le flux de l'investissement direct étranger dans les pays africains; le transfert de technologies aux pays africains à des conditions préférentielles; le développement des ressources humaines, notamment dans la santé et l'éducation; et un effort particulier pour freiner et éliminer le VIH/sida.

Pour sa part, le Pakistan appuie systématiquement les aspirations politiques et économiques de l'Afrique. Nous sommes fiers de notre participation à diverses missions de maintien de la paix des Nations Unies sur le continent. Notre personnel civil et militaire a participé à des opérations des Nations Unies en Somalie, en Namibie, au Libéria, au Sahara occidental et, récemment, en Sierra Leone. Le Pakistan continuera de fournir un appui moral et matériel aux pays africains.

Notre programme d'assistance technique pour l'Afrique est un processus permanent de formation de jeunes professionnels dans divers domaines. Je tiens à affirmer que le Pakistan appuiera le NEPAD sous toutes les formes possibles.

Les peuples africains souffrent depuis trop longtemps. Les défis qui se posent à ce continent sont colossaux. Le NEPAD représente un cadre réaliste pour faire face à ces défis. Les engagements existent, ainsi que les plans. Il est temps de passer aux actes. C'est notre obligation morale aussi bien qu'un impératif politique.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une déclaration de S. E. M. Joseph Deiss, Conseiller fédéral et Ministre des affaires étrangères de la Suisse.

M. Deiss (Suisse) : Je suis particulièrement heureux que ce soit à propos de l'Afrique que la Suisse participe pour la première fois en tant qu'État Membre à un débat de fond sur un sujet concret à cette Assemblée.

Partenaire de longue date du continent africain, la Suisse salue cette initiative, conçue par des Africains pour l'Afrique, par laquelle les pays africains manifestent leur détermination à prendre en main les destinées de leur continent. Je tiens ici à féliciter nos collègues africains de cette nouvelle vision commune

du développement économique et social de leur continent et de la stratégie très ambitieuse et très exigeante que leurs pays se sont donnée.

Le soutien massif que lui apportent les États africains constitue sa plus grande force et la meilleure démonstration de son potentiel de réussite. Les domaines prioritaires identifiés par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en particulier le développement des ressources humaines, permettront d'agir sur les facteurs clefs d'un développement économique et social durable sur le continent.

Je me réjouis aussi que le NEPAD place le principe de partenariat au centre de ses efforts, car nous avons toujours considéré que l'établissement d'authentiques partenariats entre toutes les parties intéressées était une condition indispensable à la réussite de la coopération au développement.

Nous sommes d'avis que c'est l'amélioration des conditions-cadres qui jouera le rôle le plus critique pour permettre l'action optimale de tous les acteurs du développement, en particulier le secteur privé auquel le NEPAD attribue très justement le rôle de « moteur » du développement économique.

Nous espérons donc que des pas concrets pourront être rapidement réalisés dans les domaines de la bonne gestion des affaires publiques et privées, de la démocratie, de la paix et de la sécurité. À ce titre, l'application rapide et systématique de la Déclaration sur la démocratie et la bonne gouvernance nous paraît un facteur indispensable pour augmenter la confiance de tous les partenaires, y compris les investisseurs privés africains et étrangers.

La mise en oeuvre d'un mécanisme efficace et crédible de revue d'examen par les pairs, innovation majeure promue par le NEPAD, nous semble donc cruciale.

Ensuite, la Suisse encourage vivement la volonté clairement affirmée du NEPAD de renforcer le rôle de la société civile africaine dans la conception, la planification et la mise en oeuvre des programmes.

L'aide que la Suisse apporte depuis longtemps à l'Afrique ne se fait pas seulement dans un esprit de solidarité avec ses populations les plus défavorisées, mais aussi dans le but d'intensifier au fil du temps notre partenariat économique et commercial. Les programmes que nous soutenons sur le continent se

focalisent en premier lieu sur la lutte contre la pauvreté, le plus souvent en appui aux stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Nos programmes comportent des interventions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation. Nous nous concentrons aussi sur la bonne gestion des affaires publiques, en appui aux réformes du secteur public, à la décentralisation et à la justice, ainsi que sur la promotion de l'économie et des investissements, en particulier par des mesures d'aide budgétaire.

Enfin, nous accordons une importance croissante à des mesures de promotion de la paix et des droits de l'homme. De plus, nous nous sommes toujours engagés fortement en faveur de l'Afrique dans les institutions multilatérales. La Suisse s'active, depuis longtemps, en faveur du désendettement des pays les moins avancés, ceci dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Heavily Indebted Poor Countries). Elle a conclu dans ce but de nombreux programmes d'aide financière et de remise de dette avec ses partenaires africains.

Nous sommes déterminés à soutenir le NEPAD dans toute la mesure de nos moyens, en particulier dans nos pays partenaires de longue date. La coordination des partenaires représente l'un des concepts fondamentaux du NEPAD, et je puis assurer que la Suisse y participera pleinement. Cependant, un peu plus d'une année du lancement de l'initiative, nous estimons que le NEPAD doit encore clarifier son rôle par rapport aux institutions africaines existantes et à ses partenaires multilatéraux et bilatéraux, tant au plan mondial qu'au plan des sous-régions et des pays. À ce titre, il nous semble essentiel que le NEPAD évite de se transformer en une structure de mise en oeuvre et qu'il sache se concentrer sur son rôle d'avocat et de promoteur.

Par ailleurs, nous continuerons à utiliser notre expérience et notre expertise dans nos domaines traditionnels d'intervention, pour appuyer les priorités du NEPAD et, en fonction de l'évolution positive de notre budget d'aide publique au développement, nous sommes prêts à envisager une intensification de ce soutien. Enfin, la Suisse poursuivra son engagement résolu auprès de l'ONU et des institutions financières internationales en faveur de programmes de coopération et d'investissement accrus en Afrique, conformément aux priorités du NEPAD. De même, elle continuera à oeuvrer pour un traitement équitable des

pays les plus pauvres, dans les négociations commerciales, internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre S. E. M. Kofi Panou, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Togo.

M. Panou (Togo) : Monsieur le Président, je vous remercie au nom de la délégation togolaise pour l'occasion que vous me donnez de m'exprimer dans le cadre de ce débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. L'importance et l'opportunité de ce débat ne sont plus à souligner en raison de l'attention toute particulière que l'Afrique attache à cette nouvelle initiative, ainsi que du rôle que la communauté internationale est appelée à jouer dans sa mise en oeuvre.

Selon le rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, notre continent aurait enregistré une croissance de 4,3 % en 2001 contre 3,5 % en l'an 2000. Une belle performance serait-on tenté de dire, mais en réalité, il convient de reconnaître que la situation économique de notre continent reste très précaire et préoccupante, et mérite des actions énergiques de la part de la communauté internationale, surtout des Africains eux-mêmes, si l'on veut atteindre les objectifs prioritaires de développement contenus dans la Déclaration du Millénaire.

Aujourd'hui, le NEPAD est une des réponses de l'Afrique au défi de développement économique et social du continent. L'Afrique, qui s'organise progressivement et qui se prend en charge avec conviction, se félicite de l'accueil qui a été réservé jusqu'ici au NEPAD par les partenaires de développement, essentiellement l'ONU, les pays donateurs et les institutions financières internationales. Elle accueille favorablement les engagements qui ont déjà été pris lors des grandes rencontres de Gênes, de Monterrey, de Kananaskis et de Johannesburg.

Nos pays, en faisant des efforts qui conviennent, souhaitent vivement que les promesses faites lors de ces assises et qui visent à aider l'Afrique à réaliser les objectifs du NEPAD soient respectées dans les délais convenus. Nous comptons sur l'appui de l'ONU et de la communauté internationale dans toutes ses composantes. Je forme le voeu qu'à la suite de ce débat, nous engagions ensemble des actions concrètes, qui répondent aux attentes de nos peuples et à leurs aspirations, au mieux-être et au progrès, de sorte qu'un

jour, nous puissions affirmer que le NEPAD a été plus qu'un simple programme, mais un véritable projet porteur pour l'Afrique. Il est plus que temps de passer des mots aux actes.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Mme Lilian Patel, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Malawi.

Mme Patel (Malawi) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, comme les autres délégations africaines, de remercier le système des Nations Unies d'avoir organisé cette session extraordinaire de haut niveau comme plate-forme pour présenter le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Le NEPAD est la figure de proue de l'Union africaine, destiné à créer des conditions propices à la reprise économique et au développement durable sur le continent, dans le contexte de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du millénaire pour le développement. Il s'agit avant tout d'un partenariat entre les pays africains eux-mêmes et, deuxièmement, d'un partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, fondé sur des responsabilités partagées et le respect mutuel.

Par le biais du NEPAD, l'Afrique souhaite manifester sa détermination de rompre avec un long passé, caractérisé par des erreurs au sein de notre direction stratégique, qui ont entraîné un immense gaspillage des ressources précieuses du continent et la perte lamentable d'occasions du point de vue des progrès du continent.

L'initiative du NEPAD n'aurait pu tomber à un moment plus opportun. En effet, les problèmes de l'Afrique sont aujourd'hui aggravés par une pauvreté croissante, le fardeau de la dette, la pandémie du VIH/sida, outre les conflits armés, la famine et autres crises humaines. Si seulement ces problèmes pouvaient être surmontés, l'Afrique serait intégrée dans l'économie mondiale et aurait un rôle dans le processus de mondialisation, non seulement pour le bénéfice propre de l'Afrique, mais aussi pour le bénéfice de l'humanité tout entière.

En tant que stratégie de développement lancée et dirigée par l'Afrique et fondée sur l'autonomie collective, le NEPAD a pour but d'exploiter le potentiel de développement du continent qui dispose d'immenses ressources naturelles. Mais, cela doit être

complété par des apports de capitaux externes sous forme d'aide publique au développement (APD), d'échanges et d'investissement. À cet égard, je voudrais remercier les pays du Groupe des Huit (G-8) qui ont ouvert la voie à l'appui au NEPAD grâce à la création du Plan d'action pour l'Afrique du G-8. Cela servira de point de ralliement pour cette initiative.

Je voudrais souligner qu'une augmentation de l'APD à elle seule ne garantira pas à elle seule le succès du NEPAD. Il est crucial que la communauté internationale respecte ses engagements de longue date en faveur de l'allègement de la dette, de l'accès au marché pour les exportations africaines et de l'investissement étranger direct.

En ce qui nous concerne, les gouvernements africains s'assureront qu'une bonne gouvernance politique et économique deviendra la norme grâce à la détermination de renforcer la démocratie plurielle, à la responsabilisation, à la transparence et au respect des droits de l'homme et de la primauté du droit. Par ailleurs, l'Afrique est déjà engagée de façon irréversible sur la voie de la démocratisation. En effet, il se peut qu'il y ait des problèmes ici et là, mais cela ne devrait pas être un prétexte pour porter un jugement sur le continent tout entier. Naturellement, les pays progressent à différents rythmes. Ce qu'il faut, c'est l'appui de tous, y compris de nos partenaires extérieurs, pour surmonter les problèmes. Après tout, le NEPAD est destiné à résoudre ces problèmes et à assurer le développement du continent africain.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour demander à l'ONU et à l'ensemble de la communauté internationale de travailler en partenariat avec l'Afrique pour assurer le succès du NEPAD.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. M. Celso Lafer, Ministre des relations extérieures du Brésil.

M. Lafer (Brésil) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de représenter le Brésil à la présente séance de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à la promotion du développement de l'Afrique.

Les liens qui unissent le Brésil et l'Afrique sont profonds. Les grandes caractéristiques de la culture et de la civilisation brésiliennes doivent beaucoup à leur lien historique avec les peuples africains. L'appui du Brésil au Nouveau Partenariat pour le développement

de l'Afrique souligne cette prise de conscience de notre lien indissociable avec l'Afrique.

Nous avons manifesté un vif intérêt pour le continent africain et nous avons pris part à de nombreux événements récents. Nous sommes convaincus que cela marque le début d'une ère nouvelle qui suscite des espoirs renouvelés de paix, de démocratie et de prospérité. Le NEPAD est l'une des raisons de notre optimisme, car il consacre la reconnaissance du fait que l'Afrique détient la clef de son propre développement. C'est une initiative africaine qui repose sur une compréhension profonde des réalités quotidiennes du Continent. De plus, elle présente des aspects complémentaires qui permettent la création d'un cercle vertueux d'inclusion sociopolitique, de développement et de paix. Le NEPAD offre également de nouvelles possibilités en matière d'aide au développement. Des ressources pour appuyer le NEPAD pourraient être avantageusement acheminées par le canal des institutions multilatérales pour promouvoir la coopération triangulaire ainsi que Sud-Sud.

Depuis 1986, le Brésil a adopté vis-à-vis des pays africains une politique d'allègement de la dette, qui contribue au succès d'initiatives telles que le NEPAD. Ces dernières années, nous avons annulé plus d'un milliard de dollars de dettes dans l'espoir de favoriser, dans les limites de nos possibilités, le développement de l'Afrique.

Le NEPAD n'est pas une proposition isolée : elle s'inscrit dans un effort plus vaste de renaissance de la région, consacré par la mise en place de l'Union africaine. Les premiers signes de ces temps nouveaux sont déjà visibles dans le renforcement de la démocratie et le règlement pacifique des conflits régionaux. C'est le cas, notamment, en République démocratique du Congo, au Soudan, en Éthiopie et en Érythrée, et en Angola. Cette évolution souligne la similitude entre les nouvelles initiatives africaines et les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies. Le NEPAD et l'Union africaine sont des jalons importants vers la concrétisation de la renaissance africaine.

Le Brésil partage un grand nombre des préoccupations des pays africains. La zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud et la Communauté des pays de langue portugaise nous rapprochent. Ces instances nous offrent des possibilités nouvelles de

coordination et de coopération sur des questions telles que la protection de l'environnement, les échanges culturels, la libéralisation des échanges commerciaux et la lutte contre le trafic illicite des armes légères. La Communauté des pays de langue portugaise, créée dans les années 90, fournit un outil puissant pour l'action et la coopération politiques en faveur de la réalisation des aspirations communes de nos peuples.

Au-delà des liens culturels et linguistiques, nous sommes unis dans la lutte pour surmonter nos problèmes communs et dans la lutte pour un ordre international plus équitable. La Communauté des pays de langue portugaise est par essence attachée à la primauté de la paix, telle qu'elle est consacrée par la Déclaration de Brasilia, adoptée en août dernier.

Le Brésil a donné son aval à d'autres initiatives visant à encourager la coopération et la compréhension entre les deux rivages de l'Atlantique Sud. En mai et en juin 2003, à Brasilia, nous accueillerons un séminaire Brésil-Afrique de grande envergure qui visera à mettre en perspective l'éventail des liens qui nous unissent sur notre voie de développement commune.

La coopération du Brésil avec l'Afrique englobe de nombreux domaines, de l'agriculture à l'infrastructure et du commerce à l'administration publique. Ces projets visent principalement le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités. Permettez-moi de souligner deux domaines essentiels : l'éducation et la santé.

Le Brésil partage avec les pays africains ses expériences dans le domaine de l'éducation, notamment le programme Bolsa Escola de bourses scolaires pour les familles pauvres qui visent à améliorer leurs revenus et à garder leurs enfants à l'école. L'initiative s'est avérée un outil utile pour encourager l'éducation de base, réduire le taux d'abandon scolaire et favoriser la redistribution des revenus et la réduction de la pauvreté. Le Brésil a déjà lancé un projet de coopération avec le Mozambique et Sao Tomé et principe visant à mettre en place des programmes Bolsa Escola dans ces pays.

Un autre domaine où le Brésil et les pays africains ont uni leurs efforts est celui de la lutte contre le VIH/sida. Il n'est pas nécessaire de nous attarder sur les effets dévastateurs de l'épidémie. Sur la base d'une approche intégrée de prévention, de traitement et de

politiques des droits de la personne, le Brésil a arrêté la propagation de l'épidémie et a permis aux personnes infectées par le VIH/sida de mener une vie normale et digne.

Le Brésil a déjà lancé des projets de coopération avec les pays africains, en particulier ceux de langue portugaise. Ces projets visent au renforcement des capacités, au développement des ressources humaines et au transfert des techniques. Nous estimons aussi que le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose est un outil essentiel pour fournir une aide aux nations africaines. Le Brésil a déjà activement participé au Fonds et s'est déclaré disposé à y contribuer par une aide technique.

Pour terminer, en oeuvrant pour surmonter les défis communs, notre partenariat prend exemple sur la vitalité de nos peuples, la créativité et la détermination de nos dirigeants et le rôle croissant de la société civile. Ce partenariat donne forme à une relation complémentaire entre un pays et un continent qui partagent des idéaux de démocratie, de paix et de développement et qui ont trouvé dans le NEPAD une nouvelle source d'inspiration. Le NEPAD signifie direction et maîtrise africaines. C'est une idée que le Brésil tient à louer et à appuyer.

Le Président (*parle en anglais*) L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. M. Vilayat Mukhtar ogly Guliyev, Ministre des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan.

M. Guliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je suis heureux de prendre la parole, au nom de la République d'Azerbaïdjan, devant l'Assemblée générale à sa réunion plénière de haut niveau pour examiner comment appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Je voudrais également adresser mes sincères félicitations à tous les pays africains à l'occasion de la création de l'Union africaine. Nous sommes certains que cette Union sera une base solide qui permettra de réaliser une plus grande unité et une plus grande solidarité entre les pays et les peuples de l'Afrique, tout en accélérant l'intégration politique et socioéconomique de leur continent.

Nous accueillons avec satisfaction le NEPAD, initiative réellement africaine que nous appuyons et qui devrait mener les nations africaines vers le progrès, la prospérité et le développement du continent africain

tout entier. Nous comptons que le NEPAD jouera un rôle plus actif et plus visible et se fera le défenseur des intérêts des nations africaines dans l'arène internationale. Les États africains ont le pouvoir et la capacité de promouvoir et de défendre ensemble la cause de l'Afrique et de parler en faveur de ceux qui ont été victimes de mauvais traitements ou d'oppression. Le fait que 30 % environ de tous les groupes de population réfugiés, déplacés de force dans le monde en raison de conflits et de tensions, sont africains impose la nécessité de renforcer les fonctions pertinentes du NEPAD. Le fait de toujours parler d'une seule voix et de s'appuyer sur l'unité déclarée pour passer à l'action permettra de défendre les valeurs africaines avec succès et dignité. Comme l'ont souligné la majorité des délégations, les conflits qui n'ont pas été réglés sur le continent africain continuent de faire gravement obstacle à l'instauration en Afrique d'une paix et d'une sécurité durables, de même que de la stabilité et de la prospérité.

L'Azerbaïdjan contribue depuis fort longtemps au développement de l'Afrique et je suis fier de déclarer que, depuis 1960, mon pays participe activement à l'éducation de jeunes des deux sexes originaires de diverses régions du continent africain. Environ 10 000 jeunes originaires de 25 pays d'Afrique, parmi lesquels on compte d'éminents hommes d'État et dirigeants, ont eu la possibilité de poursuivre des études supérieures en Azerbaïdjan.

Je voudrais rappeler notre détermination d'appuyer les activités de développement africain dans un esprit de partenariat réel et de coopération avantageuse pour les deux parties. Nous sommes persuadés que si la communauté internationale entreprend des efforts concertés, le NEPAD sera une véritable réussite pour l'Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Tom Butime, Ministre d'État aux affaires étrangères de l'Ouganda.

M. Butime (Ouganda) (*parle en anglais*) : Il ne fait pas de doute que les pays africains vont se charger de la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Toutefois, le NEPAD reconnaît que, pour atteindre l'objectif de l'élimination de la pauvreté et les autres objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, il faut des partenariats clefs qui soient à la fois solidaires et

stratégiques. Il s'agit notamment de partenariats entre les pays africains aux niveaux régional et sous-régional; de partenariats entre les gouvernements africains et le secteur privé, qui ont été lancés lors de la Conférence sur le financement du NEPAD, tenue à Dakar en avril; et de partenariats entre l'Afrique et la communauté internationale, dont l'ONU et les pays bailleurs de fonds, et dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

L'Ouganda, comme beaucoup d'autres pays africains, est partisan résolu de la mise en oeuvre du NEPAD; il est également partisan résolu du constitutionnalisme, de la démocratie et de la bonne gouvernance. L'Ouganda a mis sur pied un centre national de coordination pour le NEPAD, et il est envisagé que le comité directeur national mobilise le secteur privé et la société civile. Nous pensons qu'il y va de l'intérêt de l'Afrique d'établir des institutions démocratiques fortes et de permettre l'instauration de la paix et de la sécurité en tant que conditions préalables au développement.

Comment la communauté internationale peut-elle, toutefois, aider l'Afrique à mettre en oeuvre le NEPAD? Voilà la question sur laquelle je voudrais à présent porter mon attention. Depuis ce matin, on a beaucoup parlé de la nécessité de renforcer le partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, et en particulier avec les pays donateurs. L'Ouganda apprécie les efforts dirigés par le Canada à l'appui du NEPAD, qui s'expriment dans le Plan d'action pour l'Afrique du G-8 de juin 2002. Des initiatives telles que l'initiative « tout sauf les armes » de l'Union européenne, la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique des États-Unis et les programmes du Canada aident à la création de nouveaux partenariats en Afrique et sont autant de pas en avant importants. Tout aussi utiles sont les propositions faites par le Secrétaire général sur la future participation des Nations Unies aux activités du NEPAD.

Afin d'appuyer comme il se doit la mise en oeuvre du NEPAD, l'Ouganda demande à la communauté internationale de prendre des mesures concrètes et délibérées pour mettre en oeuvre le Plan d'action pour l'Afrique du G-8, et notamment les mesures suivantes : affecter au moins 6 milliards de dollars par an en ressources bilatérales nouvelles et non liées à des programmes du NEPAD en Afrique;

atteindre l'objectif d'un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingentement pour les produits transformés et semi-transformés de l'Afrique, ainsi que l'élimination des subventions agricoles dans les pays développés; augmenter les ressources affectées à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés pour permettre aux pays africains de continuer à assurer le service de leur dette sur la base de recettes réalisables à l'exportation; améliorer la capacité de l'Afrique d'attirer des investissements dans le secteur public et privé – venant de l'Afrique ou d'ailleurs pour le développement des compétences humaines, la création d'institutions, le développement des infrastructures (voies ferrées, routes et ports) et la création de sources d'énergie bon marché et renouvelables (notamment d'énergie hydroélectrique); faciliter le financement des investissements privés par le recours accru aux institutions de financement pour le développement, aux crédits à l'exportation et aux agences de garantie des risques; appuyer l'initiative de l'Afrique visant à garantir l'efficacité des marchés financiers régionaux, à créer une épargne intérieure et des mécanismes de financement, y compris les dispositifs de microcrédit; et appuyer les efforts en faveur d'un renforcement de la productivité agricole en Afrique, et notamment les institutions de recherche agricole, une gestion des terres viable à long terme, des réseaux d'alimentation en eau fiables, le développement rural, et l'intégration de la sécurité alimentaire aux stratégies d'élimination de la pauvreté.

Enfin, j'espère que lorsque le Comité ad hoc plénier se réunira en octobre pour examiner le NEPAD, l'Assemblée générale se mettra d'accord sur un plan d'action qui prévoira une action intégrée des Nations Unies face au NEPAD par l'intermédiaire d'une coordination et d'une collaboration renforcées entre les différentes instances et institutions des Nations Unies; une plus grande cohésion entre le système des Nations Unies, les institutions monétaires et financières multilatérales et l'Organisation mondiale du commerce à l'appui du NEPAD; et l'identification d'un certain nombre de cibles et d'indicateurs, en consultation avec le Comité directeur du NEPAD et l'Union africaine, pour surveiller la réaction des Nations Unies au NEPAD.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Keliopate Tavola, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la République des Fidji.

M. Tavola (Fidji) (*parle en anglais*) : L'examen et l'évaluation du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 nous donnent l'occasion de promouvoir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Le NEPAD est une initiative créée en Afrique même, qui offre un nouvel élan sur le plan de la réflexion idéologique et stratégique en matière de développement.

Nous avons la certitude que les solutions de développement durable à long terme pour l'Afrique peuvent être reproduites dans d'autres pays en développement. J'ai donc le grand plaisir de participer à ce débat sur l'examen final de l'ordre du jour des Nations Unies, en tant que représentant d'un pays en développement appartenant au Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Fidji, en sa qualité d'actuel Président du Groupe, s'est vivement félicité du concept qui sous-tend le NEPAD lors de la dernière réunion de ce Groupe, organisé par mon gouvernement en juillet dernier. La Déclaration de Nadi, qui a été adoptée lors de cette réunion, est publiée sous la cote A/55/1015.

Il y a 30 ans, les pays en développement des régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont formé le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, auquel le continent africain appartient à part entière. Notre vision commune est née des aspirations communes des fondateurs en faveur d'un progrès social et économique, en partenariat avec l'Union européenne. L'accès aux marchés était déjà l'objet principal des accords commerciaux entre le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et les pays de l'Union européenne. L'actuel accord préférentiel, mis en place dans le cadre de l'Accord de Cotonou, poursuit cette forme d'assistance aux trois régions jusqu'à la fin de 2007, date à laquelle un nouvel accord devra être conclu.

Le paysage économique mondial, en perpétuelle évolution, remet en cause depuis longtemps la vision du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et aujourd'hui plus que jamais, alors que nos membres se voient submergés et entourés par les forces de la mondialisation. Le NEPAD offre à l'Afrique une nouvelle chance de relever ces défis. Pour que le NEPAD puisse donner les résultats escomptés sur les objectifs qui ont été soigneusement définis, son cadre politique et ses aspirations doivent être libérateurs et autosuffisants. L'Afrique doit contrôler et alimenter ses

propres mécanismes de développement et de croissance.

Sans conteste, cela suppose au préalable plusieurs niveaux de réorientations et de prises de position. Les bases de l'investissement national et les mécanismes d'épargne doivent être développés afin de soutenir des programmes nationaux de développement. L'infrastructure de base est déterminante pour le développement et la croissance à long terme. L'Afrique a besoin de ses barrages, de ses ponts, de ses routes, de ses écoles, de ses hôpitaux et de ses centres de communication. Aujourd'hui, l'avenir de l'Afrique peut progresser à pas de géant grâce aux technologies de l'information et de la communication. Bien que l'assistance et l'aide publique au développement aient leur place, elles ont aussi enraciné l'esprit de dépendance et de ce fait entravé la croissance. Aucun pays ne peut se construire en se fondant uniquement sur l'assistance, l'endettement ou le crédit. Bien que ces ressources soient essentielles au développement, nous devons explorer de nouvelles possibilités.

Nous avons beaucoup appris sur le développement en Afrique. Les ravages de la pandémie du VIH/sida menacent de faire perdre les progrès acquis sur le continent en matière de développement. Toutefois, et c'est un point essentiel, la paix et la sécurité gagnent du terrain sur le continent, tandis que la stabilité politique s'y implante toujours plus solidement, grâce aux nouvelles démocraties naissantes. Pour sa part, la communauté internationale a créé de nouveaux mécanismes pour nous aider à formuler nos options pour l'avenir immédiat dans le cadre de ce nouveau Partenariat. Le Consensus de Monterrey et le Plan d'action de Johannesburg représentent deux piliers sur lesquels nous pourrions nous appuyer pour atteindre les objectifs de développement du millénaire. Le NEPAD peut être construit et renforcé sur ces fondements. Il incombe à l'ONU de réorienter les modalités de son partenariat avec le continent africain. Ce faisant, l'ONU doit soutenir le contrôle de l'Afrique sur le NEPAD et le rôle dirigeant qu'elle doit y tenir.

Une fois le NEPAD fermement établi, l'Afrique pourra mettre à profit ses initiatives nationales et régionales grâce à l'assistance externe. Les voies de cette assistance devront être transparentes, et proposées de l'extérieur dans le but d'établir une gouvernance démocratique et des bases politiques saines dans la perspective des pays africains eux-mêmes. Depuis trop

longtemps, les pays en développement, notamment ceux du continent africain, ont été enchaînés par ceux-là même qui les nourrissaient.

Le NEPAD ne se construira pas en un seul jour. À l'avenir, nous pourrions rêver d'une Afrique solide, à l'abri des conflits, nous pourrions rêver de la fin de la corruption et de l'instabilité politique, et de la réduction de la pauvreté, dans le cadre des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hassan Wirayuda, Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie.

M. Wirayuda (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole en tant qu'Asiatique, et je voudrais dire que cette réunion me rappelle la Conférence afro-asiatique de Bandung qui s'est tenue en 1955 – conférence qui, il y a presque un demi-siècle, a donné naissance à l'esprit de Bandung, prônant la défense des principes de solidarité pour la promotion de la liberté politique et de la coopération économique pour le développement. Elle est toujours pertinente à l'heure actuelle, s'agissant d'aider à promouvoir la coopération et la solidarité entre les peuples de nos deux continents.

Je me félicite donc de la création de l'Union africaine et du lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, initiative globale et intégrée pour le développement durable, dont l'objectif est la renaissance du développement économique et social en Afrique. Le NEPAD constitue un appel à établir une nouvelle relation de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, notamment avec les organisations multilatérales, sur la base de l'intérêt et du profit mutuels, ainsi que de l'égalité, afin de promouvoir le développement durable et d'éliminer la pauvreté et la misère.

Conjointement, le NEPAD et l'Union africaine devraient permettre de promouvoir la coopération régionale en Afrique, afin que ce continent défende sa cause avec fermeté et cohérence, d'une seule et même voix. Ces initiatives fourniront de meilleures possibilités au continent de mieux relever les défis du XXI^e siècle et d'améliorer sa capacité de réaliser les objectifs de développement durable qui figurent dans le plan d'application du Sommet de Johannesburg. De plus, elles offrent une chance de promouvoir la paix

régionale et la sécurité sur le continent, qui sont des préalables au développement.

L'établissement de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité régionales sont indispensables à une mise en oeuvre efficace du nouveau Partenariat. Nous sommes heureux de noter que l'initiative est fondée sur l'engagement des États africains d'adopter une bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme. Ce sont des exigences essentielles pour le développement, qui sont largement du domaine des différents gouvernements nationaux.

Il y a d'autres questions, en particulier celles des finances et de l'accès aux marchés, qui exigent une coopération entre la communauté internationale et les organisations multilatérales. Malheureusement, cette coopération, malgré de grandes promesses et initiatives, s'est considérablement réduite au cours de la décennie écoulée.

L'écart entre les engagements internationaux et les résultats observés est particulièrement éclatant dans le cas de l'Afrique. En effet, l'aide publique au développement a diminué de 43 % en Afrique, tout au long de la décennie qui a accompagné le Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (UN-NADAF).

De plus, le niveau écrasant de la dette extérieure a sapé le financement du développement en raison du détournement des ressources pour le développement. Cette situation négative est très marquée chez les pays les moins avancés. Malgré des promesses concernant l'allègement de la dette, en particulier par le biais de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés – dont la plupart sont en Afrique – très peu a été fait, ou peut-être rien. En fait, seuls quelques pays ont atteint le « point d'achèvement » à la date d'avril 2002.

Le système international des échanges, qui recèle de grands espoirs pour le développement, a dans une grande mesure échoué dans les pays en développement, en particulier en Afrique. L'ouverture commerciale dans le cadre du mécanisme de l'UN-NADAF s'est faite bien plus lentement qu'il n'était escompté. L'une des limitations structurelles persistantes, et qui sont responsables de la mauvaise performance des économies africaines, est leur forte dépendance à l'égard des matières premières. Ceci est dû essentiellement à la détérioration des termes de l'échange des produits de base par rapport aux produits industriels et aux barrières tarifaires punitives

auxquelles sont assujettis les produits transformés et à valeur ajoutée en provenance d'Afrique.

Ces enseignements ont été tirés de la mise en oeuvre du Nouvel Ordre du jour. Ainsi, comme cela a été pleinement reconnu par les gouvernements africains, il y a un besoin impérieux de diversification, les produits de base à eux seuls n'ayant que fort peu de perspectives d'avenir. Des efforts plus suivis en vue de diversifier les exportations dans le cadre du Nouveau Partenariat représentent donc une avancée cruciale. Mais la diversification à elle seule ne suffira pas. Il est vital de disposer également d'un cadre extérieur propice, notamment d'un cadre qui assure un large accès aux marchés. Une telle issue n'a certainement pas été favorisée par le système de subventions agricoles qui prévaut dans les pays riches, lequel n'a pas seulement exclu les producteurs des pays en développement mais a aussi entraîné une baisse des cours.

Des propositions sur les modalités de l'engagement futur des Nations Unies face au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique sont évoquées dans le rapport du Secrétaire général. Nous nous félicitons de ces relations, qui se situeront lieu sur les plans national, régional et mondial, et nous espérons qu'elles pourront être renforcées davantage encore. Des engagements ont déjà été pris lors de réunions de haut niveau en vue d'inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement, afin d'ouvrir les marchés des pays développés aux produits d'exportation des pays en développement et de réorienter le système financier et commercial mondial en vue d'encourager le développement durable et de faire face aux besoins des pays en développement. Mais tous ces engagements ont déjà été pris par le passé. Nous avons maintenant besoin de mesures concrètes.

Afin d'appuyer la mise en oeuvre du NEPAD, nous devons renforcer la coopération internationale et le multilatéralisme. En tant que réservoir unique de multilatéralisme, l'Organisation des Nations Unies est bien placée en tant que coordinatrice du suivi des grandes conférences des Nations Unies et que soutien du NEPAD et du développement de l'Afrique. Nous espérons que nous pourrions traduire le partenariat et la coopération qui animent et stimulent le NEPAD et l'Union africaine en une solidarité plus large, en encourageant la coopération avec d'autres groupes sous-régionaux en Asie. Une telle coopération et une

telle solidarité entre nos deux continents refléteraient profondément le message de la Conférence Asie-Afrique qui s'est tenue à Bandung en 1995, à savoir l'esprit de Bandung. L'Indonésie est prête à renforcer ce multilatéralisme et espère que la mise en oeuvre du NEPAD sera couronnée de succès.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, S. E. M. Igor S. Ivanov.

M. Ivanov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Notre débat sur les problèmes que connaît le continent africain aujourd'hui est essentiel et opportun, d'autant plus que les problèmes et les menaces auxquels se heurte l'Afrique dans le cadre de la mondialisation sont dans une mesure toujours croissante les problèmes et les menaces auxquels nous avons tous à faire face. C'est pourquoi notre objectif stratégique est commun : en l'occurrence, rompre le cercle vicieux du sous-développement, des conflits et de la perturbation des programmes de développement. Voilà pourquoi il est si important que nous considérions dans leur intégralité les principaux problèmes de l'Afrique : la gestion et la prévention des crises, l'élimination de la pauvreté, le relèvement économique et la consolidation de la démocratie.

La création de l'Union africaine a été un pas important dans les efforts que déploient les nations africaines pour mettre en commun leurs initiatives. L'Union africaine se concentre à juste titre sur le développement social et économique. En effet, les peuples et les États africains doivent être libres de définir leur propre avenir et d'assumer leurs responsabilités pour ce qui est des questions relatives à la paix et à la sécurité, à la gestion de l'économie, à l'utilisation durable des ressources naturelles, à la lutte contre la corruption et à l'affectation efficace des ressources consacrées au développement. Tout cela a été pris en compte lors de la rédaction des objectifs du programme du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

M. Seixas da Costa (Portugal), Vice-Président, assume la présidence.

La Russie a participé de manière active et directe à l'élaboration du Plan d'action pour l'Afrique adopté lors du Sommet du Groupe des Huit à Kananaskis (Canada). Ce document vise à faciliter la mise en oeuvre du NEPAD, ainsi que d'autres secteurs de

coopération où le G-8 peut fournir une assistance réelle en traitant des défis multiples auxquels l'Afrique doit faire face aujourd'hui.

Nous appuyons fermement les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies afin de régler les conflits armés en Afrique et de renforcer l'interaction dans ce domaine entre l'ONU et les organisations internationales, régionales et sous-régionales compétentes en Afrique. Nous sommes convaincus que nous devons renforcer les mécanismes régionaux d'alerte rapide et de prévention et règlement des conflits et mettre en place sur le continent des structures sécuritaires efficaces, ainsi que nous efforcer de porter remède, entre autres choses, aux problèmes de la reconstruction après conflit. Nous espérons que le Conseil de la paix et de la sécurité, institué au sein de l'Union africaine, nous aidera à réaliser ces objectifs.

Nous sommes favorables à la création d'un groupe consultatif ad hoc africain s'occupant de pays sortant d'un conflit, conformément à la résolution prise par le Conseil économique et social. Nous sommes prêts à participer activement à l'examen des propositions visant à établir une interaction plus étroite entre le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et d'autres organes des Nations Unies s'occupant de la reconstruction après conflit en Afrique.

La Russie connaît bien les problèmes de l'Afrique et les comprend. Notre pays continuera d'octroyer différents types d'assistance aux États africains et elle accentuera une assistance mutuellement avantageuse. Nous contribuons de façon concrète au règlement du problème de la dette extérieure de l'Afrique. En 2000, la Russie a annulé une dette des pays les plus pauvres, en grande partie africains, s'élevant à 572 millions de dollars. L'année dernière, nous avons annulé une dette de 904 millions de dollars. La Russie continuera de consentir des efforts sérieux afin de régler ce problème. Nous continuerons également de participer aux programmes de secours humanitaires, y compris les programmes de lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies dangereuses, ainsi qu'à la gestion des catastrophes naturelles et au développement des ressources humaines dans les pays africains.

Notre coopération avec l'Afrique vise des objectifs à long terme. Dans ce contexte, nous sommes déterminés à appliquer les décisions prises à

Johannesburg lors du Sommet mondial pour le développement durable.

Nous souhaitons plein succès aux pays africains dans la réalisation des tâches considérables dont ils doivent s'acquitter. En coopération avec tous les autres membres intéressés de la communauté internationale, la Russie n'épargnera aucun effort pour que les aspirations légitimes des nations africaines deviennent une réalité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Ministre des Affaires étrangères de Madagascar, S. E. M. Marcel Ranjeva.

M. Ranjeva (Madagascar) : À l'instar des distinguées personnalités qui ont pris la parole avant moi, la délégation malgache que j'ai l'honneur de conduire, ne peut que saisir cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude pour l'organisation de cette réunion plénière de haut niveau sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

À l'heure où la communauté internationale cherche les voies et moyens pour une coopération multilatérale et régionale en vue d'un développement durable, la tenue de cette réunion plénière de haut niveau témoigne de la volonté des dirigeants à faire décoller l'économie du continent. Faut-il rappeler en effet que le NEPAD est avant tout un programme conçu par des chefs d'État africains, dont le Président Wade, un grand ami de Madagascar, un sage aux conseils très éclairés, qui n'a pas ménagé sa peine dans la résolution de la crise post-électorale malgache. Qu'il en soit remercié.

Ce programme vise à poser les bases d'un Nouveau Partenariat entre l'Afrique et le monde développé. Notre continent prend ainsi en main sa destinée. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette prise de responsabilité et d'appropriation de notre avenir, d'autant plus qu'elle met l'accent sur la démocratie, la transparence, la bonne gestion des affaires publiques, l'état de droit et les droits de l'homme.

Je voudrais, lors de mon intervention, mettre l'accent sur quelques points qui nous tiennent à coeur. Le premier est celui du financement de ce programme pour qu'il ne reste pas au stade des bonnes intentions. Comme nous l'avons constaté, l'aide publique au développement n'a cessé de diminuer malgré les

différentes déclarations dont je ne citerai que les plus récentes : la Déclaration du Millénaire et le Consensus de Monterrey.

Le mode de pensée actuel est de faire financer le développement par des investissements étrangers directs, venant surtout du privé. Mais dans les pays pauvres comme les nôtres, ce ne sont pas les investissements étrangers qui créent la croissance. C'est plutôt la croissance qui attire les investisseurs privés étrangers. La libéralisation qui sous-tend les doctrines économiques actuelles est, sur le long terme, bénéfique et doit donc être préparée sur le plan technique et culturel. Il faut tenir compte de nos infrastructures et permettre à l'État d'intervenir, notamment en aidant par des subventions ou d'autres moyens les agriculteurs, par exemple. Il faut certes favoriser la concurrence, mais entre protagonistes de même force. Comme l'a dit Lacordaire, « Entre le faible et le fort, c'est la liberté qui opprime et la loi qui protège ».

Madagascar, avec 80 % de paysans formant sa population, compte sur son agriculture comme moteur d'un développement durable et rapide. Tous les pays développés ont, à un moment ou un autre de leur histoire, subventionné leur agriculture. Il ne faut donc pas imposer aux pays pauvres des conditions draconiennes que les grandes puissances ne suivent pas elles-mêmes. Les pays développés et les unions économiques allouent d'une manière excessive des subventions à l'élevage et à l'agriculture, ainsi qu'à des industries de secteur particulier. Ces pratiques faussent la règle du libéralisme entre pays développés, alors que les pratiques de subvention sociale aux prix de denrées sont refusées aux pays pauvres. Il ne faut pas tuer le malade pour soigner la maladie.

Pour ces investissements publics incontournables, il nous faut trouver d'autres voies de financement. Elles ne sont pas nouvelles et ont été étudiées par les plus grands spécialistes. Elles sont discutées à chaque grande rencontre internationale. Je me permets, à cette occasion, d'en rappeler quelques-unes comme l'annulation ou tout au moins une forte réduction de la dette, dont le caractère usuraire et inique des charges est dénoncé régulièrement par les pays en développement. Je citerais aussi une taxation sur les transactions financières ou sur les richesses engendrées par la mondialisation. Il ne faut pas d'emblée, au nom du libéralisme économique, écarter l'idée d'une

taxation internationale car le monde ne peut être humain sans solidarité.

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister est qu'il faudrait que la demande parte des populations africaines et qu'elles en profitent largement. Leurs dirigeants devront être particulièrement jaloux du bien-être de leurs peuples.

Le Mécanisme d'évaluation par les pairs, idée révolutionnaire à ce niveau, est pour nous un outil qui peut potentiellement servir à renforcer l'ensemble des droits fondamentaux en Afrique. Toutefois, il faudrait qu'il n'entre pas en conflit avec les mécanismes existants en matière de droits de l'homme, et surtout qu'il serve l'intérêt général des peuples.

Pour terminer, je lance un appel pour que la communauté internationale encourage et appuie le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique afin de permettre à l'Afrique de sortir de son isolement et de son sous-développement.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Leonardo Santos Samão, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique.

M. Samão (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est une vision et un programme holistique de l'Union africaine, mis au point par les dirigeants africains pour promouvoir le développement durable de l'Afrique. Nous, Africains, avons créé nos propres solutions locales aux problèmes de développement et nous devrions nous efforcer de mettre en place des partenariats nationaux entre les secteurs public et privé et la société civile. Pour éviter la marginalisation de l'Afrique et pour en améliorer l'image et en renforcer la crédibilité, le continent devrait renforcer sa capacité de mise en oeuvre des programmes de développement grâce à des mécanismes d'autofinancement et en recourant aux compétences techniques africaines, la communauté internationale jouant un rôle complémentaire dans ces efforts de l'Afrique.

Nous sommes apparemment tous d'accord : il est temps d'en finir avec la phase d'information du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de veiller à sa mise en oeuvre. C'est effectivement un défi difficile qui requiert que l'on examine certaines perceptions importantes si l'on veut réussir. Premièrement, il existe une perception que les

partenaires des pays développés s'intéressent davantage aux questions politiques du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, à savoir le Mécanisme d'évaluation par les pairs, alors que les Africains s'intéressent davantage aux questions économiques et sociales. Il est important de noter que les objectifs économiques et politiques du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ont été définis par les Africains eux-mêmes et constituent des défis à surmonter si nous voulons que le continent se développe.

En outre, l'Afrique est consciente du fait que les pays n'auront pas tous les mêmes difficultés pour atteindre les objectifs convenus. Ce dont ces pays auront besoin c'est d'être encouragés pour identifier et vaincre ces difficultés, au lieu d'être critiqués et de faire l'objet de pressions sous prétexte que leur performance est médiocre.

Deuxièmement, nous, Africains, devons éviter la perception que nous sommes les éternelles victimes du Nord.

Dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, il y a des possibilités de partenariat réel avec la communauté internationale, en particulier avec le système des Nations Unies. Ce partenariat exigera une plus grande efficacité du système des Nations Unies pour ce qui est des programmes de développement consacrés au continent africain. Les institutions et programmes des Nations Unies devraient donc synchroniser et harmoniser leurs programmes pour les aligner sur les objectifs du Nouveau Partenariat.

L'ONU devrait appuyer le renforcement des capacités institutionnelles, financières et humaines en Afrique afin d'instaurer et de renforcer la paix, la stabilité, la bonne gouvernance politique et économique et la bonne gestion des entreprises. Le Conseil de sécurité doit continuer d'accorder une attention particulière aux conflits en Afrique et s'efforcer de trouver des solutions efficaces en étroite collaboration avec les Africains. Le succès du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et sa durabilité dépendront, en fin de compte, de la force et de la performance des institutions africaines, aux niveaux national et régional.

L'ONU a un rôle supplémentaire à jouer : aider l'Afrique à faire face aux problèmes de l'allègement de la dette, de l'accès au marché et de l'autonomisation du

secteur privé sur le continent. La présente séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale nous donne donc l'occasion de renouveler notre engagement de faire de l'Afrique un continent de paix et d'espoir pour un avenir meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kamal Kharrazi, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur que d'avoir ainsi l'occasion de participer à la séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à l'examen de l'appui à accorder au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Ce que nous avons déjà entendu ce matin du Président de l'Assemblée générale et des chefs d'État et de délégation montre que l'on évalue et que l'on analyse clairement les difficultés de l'Afrique. La réalité particulièrement sombre que connaissent tant de millions de personnes, dans la plus grande partie du continent, exige une optique, une stratégie et une politique approfondies et sérieuses, d'une échelle et d'une ampleur proportionnées à la situation elle-même.

Je voudrais réaffirmer la totale solidarité de mon pays avec les pays africains, qui tous appartiennent à la famille des nations en développement. L'an dernier, la République islamique d'Iran a eu la grande satisfaction d'être mêlée de près, en sa qualité de Président du Groupe des 77, à deux processus importants intéressant l'Afrique : premièrement, la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, pays dont la majorité se trouvent sur le continent africain; et, deuxièmement, la Déclaration ministérielle du débat de haut niveau du Conseil économique et social, dont le thème choisi était « Le rôle du système des Nations Unies en ce qui concerne l'appui aux efforts des pays africains pour parvenir à un développement durable ». Tous deux ont été constructifs et fructueux et ont suscité plusieurs bonnes idées et donné des résultats tangibles.

Actuellement, mon pays maintient une présence diplomatique dans la plupart des pays africains, assortie d'une coopération bilatérale et multilatérale active. Avec du recul, de la détermination et une coopération mutuelle, nous avons pu contribuer à un grand nombre de projets et de plans de reconstruction dans de nombreux pays africains. La construction

d'infrastructures, la construction d'hôpitaux et de cliniques et la coopération entre universitaires et scientifiques sont certains des thèmes généraux dans le cadre desquels nous avons contribué au développement des zones les plus pauvres du continent. Étant donné la vulnérabilité du continent à tant de catastrophes naturelles, mon pays a fourni presque à chaque fois une assistance financière et humanitaire, comprenant notamment des dons. En outre, pour favoriser et faciliter les relations économiques et commerciales, mon gouvernement a alloué à l'Afrique un crédit de 200 millions de dollars.

Enfin, la renaissance africaine, dont nous parlons tous ces derniers mois et ces derniers jours, ne peut être sérieusement mise en route que par les Africains eux-mêmes et par les pays africains, séparément et collectivement. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique incarne tous ces éléments et constitue un pas dans la bonne direction. Pour ce qui est du système des Nations Unies, il devrait entreprendre d'intégrer la totalité de ces différents plans, programmes et initiatives en une politique générale englobant toutes les composantes politiques, économiques et sociales et donnant un rôle et un mandat clairement définis aux institutions et départements exécutifs pertinents. Oui, l'Afrique a des perspectives d'avenir. Saisissons l'occasion qui nous est maintenant donnée pour construire cet avenir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Souef Mohamed El-Amine, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères, de la coopération, de la francophonie et de l'environnement des Comores, chargé des Comoriens de l'étranger.

M. El-Amine (Comores) : À son tour, ma délégation se fait un plaisir d'intervenir sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, le NEPAD. Conçu pour les Africains par les Africains, ce nouveau cadre de développement, avec tout ce qu'il vise comme objectifs pour remédier aux problèmes majeurs du continent, cristallise aujourd'hui la prise de conscience de nos dirigeants quant à l'impérieuse nécessité de prendre en mains les destinées de nos pays. Ceux-ci, écrasés par le poids de la dette, secoués par les violences de toutes sortes, affaiblis à tous points de vue par les guerres, décimés par les maladies telles que le sida, le paludisme et la tuberculose, marginalisés par un système mondial de commerce peu enclin à

reconnaître leurs efforts et leurs limites, espèrent trouver en cette nouvelle initiative leur salut.

Mais il faut convenir que l'initiative en question n'a de garantie de viabilité que dans la mesure où elle sera soutenue par nos partenaires. C'est pourquoi, tout en exprimant notre gratitude pour l'occasion ainsi offerte de présenter notre programme, nous formulons le souhait de voir la communauté internationale s'impliquer effectivement dans ce processus en le soutenant sans relâche. De même que nous souhaitons qu'un réel partenariat ne pratiquant pas la moindre exclusion puisse s'établir entre nous et nos partenaires, et que l'ONU, en ce qui la concerne, voie dans cette initiative un cadre qui permettrait le prolongement du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 à travers un soutien au programme du NEPAD. Celui-ci définit en effet des priorités sectorielles à l'intérieur d'un cadre régional, mais qui s'inscrivent dans un contexte global conforme à des préoccupations d'ordre mondial.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique de développement durable, le NEPAD devra prendre en compte le cas spécifique des petits États insulaires. Unis à l'Afrique, mais coupés géographiquement de celle-ci, nos petits États-archipels sont parfois victimes de cet isolement. Des catastrophes naturelles les secouent en permanence, anéantissant leurs efforts de développement et détruisant leurs richesses naturelles, constituées pour la plus grande part par la flore et la faune. Par ailleurs, l'exploitation de nos ressources et leur pillage par des pays détenteurs de moyens plus puissants et sophistiqués, la pollution de nos espaces marins par les grands pétroliers sillonnant nos côtes maritimes sont des phénomènes qui prennent de l'ampleur et menacent la vie des hommes et des espèces animales, seules ressources de nos pays. C'est pourquoi ces problèmes devraient bénéficier de l'intérêt de tous les Membres et de nos partenaires, pour qu'ils aident nos pays insulaires à mettre en place un mécanisme de surveillance et de protection de notre environnement terrestre et marin, pour le bien-être de nos populations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Joseph Philippe Antonio, Ministre des affaires étrangères d'Haïti.

M. Antonio (Haïti) : J'ai l'honneur de m'adresser, au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), à savoir Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Jamaïque, St-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et mon pays, Haïti.

Nous sommes heureux de vous voir présider la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale pour examiner quel appui apporter au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique. Nous nous félicitons également du dynamisme et du leadership dont ont fait preuve les États membres de l'Afrique en articulant ce nouveau partenariat.

Décennie après décennie, le peuple africain a connu les tragiques méandres de l'histoire. Les statistiques officielles révèlent que plus de 1,3 milliard d'habitants de la planète vivent en dessous du seuil de la pauvreté avec un dollar par jour, dont plus de 350 millions en Afrique. Ce chiffre, qui représentait 25 % de la population mondiale, a augmenté de 25 à 30 % pendant la période 1999-2002.

Cette situation persiste au moment où la majorité des pays africains s'orientent vers le libéralisme économique en vue de répondre aux exigences des institutions financières internationales. Néanmoins, ces mêmes statistiques ont démontré que depuis 1970, l'épargne et l'investissement ont diminué sur le continent. La dette de l'Afrique, évaluée à 300 milliards de dollars, constitue un obstacle majeur au développement socioéconomique du continent. Cette situation affecte considérablement le commerce, les programmes d'investissement direct et le processus de croissance économique. Quoiqu'il en soit, l'investissement constitue l'élément essentiel de la création de la richesse capable de faciliter une croissance économique pour un développement durable.

Nous devons maintenir le cap en ayant comme point de mire les objectifs fixés à Doha, Monterrey et Johannesburg. Nous devons conjuguer nos efforts afin de libérer les hommes, les femmes et les enfants de l'extrême pauvreté qui déshumanise. Il nous incombe la responsabilité de prendre une décision ferme et effective pour réduire l'écart entre les pays riches et pauvres et s'assurer que la globalisation se fasse au bénéfice de toute l'humanité.

Dans cette perspective, les États de la CARICOM accueillent avec satisfaction le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et réaffirment leur solidarité et leur totale coopération aux gouvernements et au peuple africains. Cette ambitieuse initiative, qui redéfinit un partenariat de responsabilité et d'engagement, témoigne de la volonté de l'Afrique de prendre en main les rennes de sa destinée. Le défi est de taille. Le surmonter exige une augmentation du taux de croissance annuel, qui devrait atteindre 7 % dans les 15 prochaines années. Selon certaines évaluations, la mobilisation de plus de 200 milliards de dollars s'avère nécessaire durant la période considérée, rien que pour atténuer les effets de la pauvreté.

Cette initiative de l'Afrique pour l'Afrique, visant l'élimination de la pauvreté et du sous-développement, nécessite l'appui total de la communauté internationale, en particulier le support des donateurs. Elle représente une occasion de rompre avec la tradition et d'inviter l'ensemble des donateurs à coordonner leur support à l'Afrique en tenant compte des priorités identifiées par les gouvernements et les peuples d'Afrique et non pas sur la base de conditions imposées de l'extérieur.

Comme l'Afrique, les États caraïbes sont convaincus qu'il s'agit là d'une occasion historique de mettre un terme aux souffrances des peuples de l'Afrique. Pour ce faire, les ressources ne manquent pas. Les États de la CARICOM sont d'avis qu'un engagement ferme de la communauté internationale, passant de la parole à l'action, et le leadership continu et responsable de l'Afrique, travaillant de façon soutenue au développement durable du continent, assureront son plein succès.

Nous ne doutons pas que les peuples de l'Afrique, avec tout ce qu'ils ont d'énergie et de créativité, aspirent à améliorer leur qualité de vie tout en espérant le support véritable de leurs partenaires. Et nous, membres de la CARICOM, sommes convaincus que nous devons tirer parti de cet élan pour faciliter un partenariat fructueux pouvant réduire l'écart en faveur du développement de l'Afrique. Les précieuses ressources du continent ont été exploitées par les grandes économies industrialisées pendant des siècles. Il est temps que les ressources de l'Afrique soient mises au service du développement de l'Afrique.

En conclusion, Monsieur le Président, outre son appui au NEPAD, la communauté internationale a le

devoir moral d'accompagner l'Afrique dans cette entreprise. Les multiples décennies de relations inégales appellent aujourd'hui à un nouveau paradigme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration du Ministre des affaires étrangères S. E. Mme Uschi Eid, Vice-Ministre et Secrétaire d'État parlementaire du Ministère fédéral de la coopération et du développement économiques de l'Allemagne.

Mme Eid (Allemagne) (*parle en anglais*) : Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est une vision qui guide le développement de l'Afrique au XXI^e siècle. Des réformateurs africains sages et courageux l'ont conçu pour leur continent. Le NEPAD reconnaît que la croissance économique, le développement durable et une lutte efficace contre la pauvreté reposent sur des fondements solides qui sont la bonne gouvernance, la démocratie, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et une économie de marché sociale. Ce n'est pas la première fois que nous prenons conscience de cette interdépendance. Toutefois, dans le cadre du NEPAD, cela ne reste pas une théorie brumeuse. C'est plutôt le principe directeur d'une politique pratique. Le NEPAD n'est donc pas seulement un programme; c'est également un forum de réforme pour les dirigeants de l'Afrique.

Le NEPAD doit maintenant faire face à des efforts de mise en oeuvre. Ces visions de la réforme doivent être traduites dans les activités de tous les jours. Je souhaite à mes collègues africains toute la force et persévérance nécessaires. Le Gouvernement allemand apporte également son assistance dans ce domaine aux pays africains au plan bilatéral, mais surtout dans le cadre des Nations Unies. L'Afrique et le NEPAD peuvent compter sur la solidarité de la communauté internationale. L'Allemagne considère que le NEPAD est la base d'un partenariat nouveau et amélioré avec l'Afrique. Avec ses nouvelles manières de penser, le NEPAD laisse entrevoir de grandes possibilités pour un développement autodéterminé.

Cette nouvelle manière de penser opère déjà des innovations importantes. Les succès considérables remportés en Afrique pour vaincre les conflits armés ces derniers mois en sont la meilleure illustration. Je me contenterai d'évoquer Madagascar, l'Angola et l'accord de paix conclu entre l'Angola et la République démocratique du Congo. Ces succès ont été enregistrés

par la diplomatie africaine, et nous félicitons les États et les politiciens qui y ont participé. En outre, le NEPAD a passé brillamment la première épreuve d'édification et de consolidation des institutions de gestion des conflits en Afrique. La résolution adoptée au sommet constitutif de l'Union africaine, en vue de créer un conseil de la paix et de sécurité panafricain à Durban, est un résultat tangible de l'initiative de paix et de sécurité qui fait partie intégrante du NEPAD.

Il est important que le dynamisme et la détermination affichés par le NEPAD vis-à-vis de la réforme continuent de s'imposer. Il est indispensable, pour assurer le succès du NEPAD, qu'il continue de faire preuve d'une vision très claire et qu'il demeure une plate-forme programmatique et un cadre opérationnel pour une direction visionnaire en Afrique. À Durban, l'Union africaine est parvenue à un accord sur le mécanisme d'examen par les pairs élaboré dans le cadre du NEPAD. Nous nous en félicitons car la bonne gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance des entreprises sont en train de devenir l'objet d'une forme de dialogue entre les États africains. Le processus d'examen par les pairs ouvre des possibilités importantes. S'il est mis en oeuvre honnêtement, complètement et dans la transparence, il ne pourra que renforcer la crédibilité de l'Afrique quand elle préconise des réformes durables.

Par conséquent, le mécanisme d'examen par des pairs contribue à améliorer le climat politique et économique général et à accroître l'attrait du continent en tant que lieu d'investissement ayant un potentiel de croissance qualitative considérable. Il est donc important que le plus grand nombre possible d'États africains se déclarent le plus rapidement possible prêts à participer à l'examen par des pairs si ce processus entre en vigueur.

Le NEPAD, fer de lance des réformes en Afrique, affronte des défis importants. Parmi ceux-ci, il y a la situation au Zimbabwe. Je voudrais dire que nous sommes extrêmement préoccupés par ce qui se passe là-bas. Ces événements mettent en péril la crédibilité et la durabilité du NEPAD. Il serait souhaitable que les voisins du Zimbabwe réagissent à la situation de façon beaucoup plus claire et décisive. La politique irresponsable suivie par le Gouvernement de Harare menace les perspectives de développement et la stabilité de toute la région de l'Afrique australe.

La communauté internationale approuve explicitement le début de la nouvelle ère de réforme en Afrique qu'annonce le NEPAD. Une chose est claire : les énormes défis auxquels l'Afrique est confrontée ne peuvent être relevés qu'en partenariat, grâce à une solidarité entre le Nord et le Sud. En tant que membre du G-8, l'Allemagne a accepté l'invitation du NEPAD à mettre en place un nouveau partenariat basé sur une responsabilité et un respect mutuels. Avec leur Plan d'action pour l'Afrique, les chefs d'État et de gouvernement du G-8 réunis à Kananaskis ont donné une réponse politique au NEPAD, réponse qui constitue une vision politique de l'avenir du continent africain, car nous voulons une Afrique forte.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais rappeler aux représentants que la durée maximale des déclarations dans ce débat a été fixée à cinq minutes.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hans Dahlgren, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Suède.

M. Dahlgren (Suède) (*parle en anglais*) : La présidence de l'Union européenne a déjà présenté le point de vue positif de l'Union européenne sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Je souscris entièrement au contenu de cette allocution et je vais donc me limiter à quelques observations.

Nous qui prenons la parole aujourd'hui sommes tous conscients des problèmes politiques et économiques auxquels l'Afrique est confrontée. Ils mettent à l'épreuve nos meilleures valeurs communes. Ils représentent une menace pour notre sécurité et notre bien-être à tous. Le NEPAD a donc été accueilli chaleureusement en tant qu'expression de la détermination de l'Afrique de jouer un rôle de chef de file dans la réduction de la pauvreté et dans le développement. Les dirigeants africains ont établi un calendrier pour le renouvellement du continent sur la base du contrôle du programme par l'Afrique et de son engagement. Le NEPAD met à juste titre l'accent sur la paix et la stabilité, sur la démocratie et les droits de l'homme, et sur la bonne gouvernance politique et économique comme préalables au développement.

Pour atteindre les objectifs du NEPAD, on peut partir des réalisations très importantes obtenues ces dernières années dans le cadre de l'ONU. La

Déclaration du Millénaire met en lumière ce que nous devons faire ensemble. Le Consensus de Monterrey prévoit les mesures à prendre dans les domaines de la mobilisation des ressources nationales, du commerce, de l'investissement privé, de l'allègement de la dette et de l'aide publique au développement. À cela s'ajoute le résultat du Sommet de Johannesburg. La plupart de ces principes se retrouvent également dans le NEPAD.

Maintenant, comment pouvons-nous traduire tous ces engagements en actes concrets? Il y a plusieurs réponses à cette question. L'une consiste à mettre l'accent, à l'échelle nationale, sur les stratégies de réduction de la pauvreté comme instruments de mise en oeuvre des principes du NEPAD et à contrôler le développement à l'échelle nationale. Une autre consiste à axer les efforts sur le renforcement des compétences et des capacités, en sollicitant la participation de la société civile et du secteur privé, ainsi que sur le partenariat et la coordination entre les pays africains et leurs partenaires externes, rendant ainsi leurs activités communes plus efficaces. En outre, on doit aussi mettre l'accent sur le rôle évident du système des Nations Unies dans la coordination et le soutien de la mise en oeuvre du NEPAD.

Le NEPAD insiste sur la coopération régionale, et la Suède est prête à appuyer cette démarche. Nous avons récemment adopté une stratégie de soutien à la coopération en vue du développement régional en Afrique subsaharienne à l'échelle du continent avec l'aide de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement, ainsi que d'organisations sous-régionales. L'accent est placé sur la gestion des conflits, la coopération et l'intégration économiques, l'infrastructure et les ressources nationales.

Sans paix ni sécurité, le développement à long terme et l'élimination de la pauvreté sont des projets utopiques. Avec le NEPAD, les dirigeants africains ont montré leur ferme détermination d'assumer la responsabilité de la paix et de la sécurité sur leur continent, en prévenant et en réglant les conflits. La Suède appuie pleinement cette ambition. La Suède se félicite aussi de la décision de l'Union africaine de créer un Conseil de paix et de sécurité, et de renforcer ses activités en matière de gestion des conflits.

Promouvoir la paix et la sécurité en Afrique continuera également d'être une priorité pour l'ONU. En outre, le G-8 a pris des engagements opportuns

d'élaborer, de concert avec ses partenaires africains, un plan commun visant à renforcer les capacités de l'Afrique de mettre sur pied des opérations de soutien de la paix.

Tout ceci peut sembler bien souvent abstrait, mais il y a aussi des exemples très concrets de ce qui peut être fait. Prenons la Sierra Leone, exemple clair d'une gestion de conflit internationale efficace dans laquelle l'ONU, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'autres partenaires ont joué un rôle crucial pour transformer une guerre civile sanglante et prolongée en un processus de paix crédible, qui a abouti à la tenue d'élections pacifiques en mai dernier. Il est d'importance cruciale pour moi et mon gouvernement que l'énorme investissement qui a été fait sur le plan des ressources humaines et financières en Sierra Leone, et les leçons tirées de ce succès, ne soient pas perdus maintenant en raison du conflit qui se poursuit dans la région de l'Union du fleuve Mano. La Suède et l'Union européenne appuient fermement la CEDEAO dans ses efforts pour parvenir à un règlement pacifique du conflit en cours au Libéria.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mohamed Affey, Vice-Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Kenya.

M. Affey (Kenya) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de féliciter M. Jan Kavan, qui depuis le premier jour dirige les travaux de cette session avec compétence. C'est un grand honneur pour moi, au nom de S. E. M. Daniel arap Moi, Président de la République du Kenya, de prendre la parole au cours de cette séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. La décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de tenir cette réunion vient à point nommé, et témoigne de l'importance du NEPAD pour les peuples africains et leurs partenaires du développement.

Plusieurs décennies après leur indépendance, les pays africains sont toujours confrontés à des problèmes comme la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a continué de tomber encore plus bas dans l'abîme de l'oubli, en raison de la marginalisation que lui ont valu la mondialisation, les effets de la pandémie du VIH/sida, le lourd fardeau de la dette et une augmentation des

niveaux de pauvreté, de faim et de malnutrition. Pour que l'Afrique soit en mesure de surmonter ces problèmes, des mesures concrètes doivent être prises pour régler la crise de la dette, ouvrir les marchés aux produits africains, financer les services de santé, développer l'infrastructure, protéger l'environnement, développer les ressources humaines et, surtout, assurer l'éducation de nos enfants. Nous ne devons pas perdre de vue le fait que notre avenir dépendra des investissements que nous faisons aujourd'hui en nos enfants. Par conséquent, la santé, l'éducation et le bien-être général de nos enfants sont à la base du développement de l'Afrique. Nous devons nous efforcer de respecter les droits des enfants, conformément aux objectifs du millénaire en matière de développement et aux objectifs fixés dans « Un monde digne des enfants », document adopté par l'Assemblée générale à sa vingt-septième session extraordinaire.

L'Afrique a connu plusieurs initiatives visant à régler la myriade de problèmes qui la touchent. Toutefois, aucune d'entre elles n'a permis d'obtenir les résultats souhaités, en grande partie en raison du manque de bonne volonté de nos partenaires, de l'insuffisance des ressources nécessaires pour leur mise en oeuvre ainsi que du contrôle et de la participation limités des gouvernements et des peuples africains. C'est en raison de ces frustrations que les dirigeants africains ont adopté le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique comme projet de développement de l'Afrique, qui met l'accent sur le double principe du contrôle et du partenariat. Il convient de noter que les priorités énoncées dans l'initiative du NEPAD sont conformes aux objectifs du millénaire en matière de développement, adoptés par les dirigeants du monde en septembre 2000 à l'occasion du Sommet du Millénaire. Le récent lancement de l'Union africaine par les dirigeants africains témoigne de leur attachement au renforcement du mécanisme institutionnel de mise en oeuvre du NEPAD.

Le Kenya continue de jouer un rôle clé dans le processus du NEPAD. Le Président de la République du Kenya a accueilli en juin dernier le Sommet des États d'Afrique orientale sur le NEPAD, qui a préconisé une voie à suivre pour le NEPAD dans la sous-région. Pour assurer l'intégration du NEPAD dans la politique nationale et la participation de toutes les parties concernées, un groupe de travail du secteur

privé a été créé, et il travaille avec le Gouvernement pour prendre en compte les priorités du NEPAD.

Au niveau régional, le Kenya est attaché aux principes d'intégration régionale, l'un des fondements de l'Union africaine. Le Kenya soutient activement plusieurs blocs régionaux d'intégration économique, et il en fait partie. En outre, le Kenya continue ses efforts de consolidation de la paix dans la région, comme l'illustre son rôle dans les processus de paix en Somalie et au Soudan.

En Afrique, nous sommes encouragés par l'accueil chaleureux réservé au NEPAD par la réunion de haut niveau du Conseil économique et social de juillet 2001, la Conférence internationale sur le financement du développement de mars 2002 à Monterrey, le Sommet du G-8 et la récent Sommet mondial sur le développement durable. Nous remercions par ailleurs le G-8 d'avoir préconisé un plan d'action pour le NEPAD, adopté en juillet 2002 à Kananaskis. Nous sommes convaincus que pour que le NEPAD réussisse, l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale est vital. À cet égard, cette réunion devrait préconiser les modalités selon lesquelles l'ONU pourrait utilement soutenir le NEPAD.

Pour terminer, alors que nous entamons l'examen et l'évaluation du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, nous espérons que le NEPAD occupera la place qui lui revient en tant que document pour le développement de l'Afrique des Nations Unies et de la communauté internationale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une déclaration de S. E. M. Habib Ben Yahia, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie.

M. Ben Yahia (Tunisie) : Notre Assemblée débat aujourd'hui d'une question qui revêt pour l'avenir de l'Afrique une importance primordiale.

Mon pays a oeuvré sans relâche à promouvoir la paix, la sécurité et le développement de notre continent. Il se félicite vivement de la décision de l'Assemblée générale de consacrer une journée de débat au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, dans le souci de soutenir les efforts de développement de notre continent. L'Afrique, riche de ses ressources naturelles et de ses potentialités

humaines, est désormais résolue à prendre en main sa destinée et à compter sur elle-même pour relever les défis auxquels elle est confrontée. C'est dans cet esprit qu'elle a conçu, à partir de ses concepts fondamentaux, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui se veut une stratégie globale de développement, fondée sur les propres capacités du continent et sur sa ferme volonté d'échapper aux affres du sous-développement, dans un environnement de paix, de sécurité et de stabilité, conditions essentielles pour réaliser toute oeuvre de développement.

Mais si l'Afrique se lance dans cet élan novateur, comptant en priorité sur ses propres moyens, il n'en reste pas moins que la réussite de son programme ambitieux demeure tributaire du soutien de la communauté internationale sur laquelle elle fonde ses espoirs pour la mise en oeuvre réussie du NEPAD, qui porte les aspirations des peuples africains à une vie meilleure.

En effet, le Sommet du Millénaire a souligné les besoins particuliers de l'Afrique et confirmé la priorité accordée au développement du continent. Ainsi, les chefs d'État ont décidé de prendre des mesures spéciales en faveur de l'Afrique dans les domaines notamment de l'annulation de la dette, de l'amélioration de l'accès aux marchés, de l'accroissement de l'aide publique au développement, de la promotion des investissements étrangers directs ainsi que des transferts de technologies. Ils ont également décidé d'aider le continent à arrêter la propagation des maladies, dont particulièrement le VIH/sida.

L'Afrique, qui apprécie les déclarations de soutien faites par beaucoup de pays riches lors la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, a besoin que ces promesses se concrétisent dans les meilleurs délais, compte tenu de l'ampleur des difficultés auxquelles le continent fait face. À cet égard, nous avons enregistré avec une profonde satisfaction les dispositions favorables manifestées par le G-8 pour la mise en oeuvre du NEPAD. Nous saluons également les résultats encourageants du Sommet Europe-Afrique de 2000, les progrès réalisés dans le cadre du Forum France-Afrique et la coopération fructueuse entre le Japon et les pays africains, dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique I, II et III, de même que le dialogue prometteur Chine-Afrique.

Notre monde actuel est caractérisé par une interdépendance de plus en plus étroite entre ses différentes composantes et par l'imbrication de leurs intérêts et préoccupations. S'il devait perdurer, le déséquilibre entre riches et pauvres est de nature à générer des risques à la sécurité et à l'essor des pays nantis. Il est à présent nécessaire d'assurer un développement harmonieux pour le bien de l'ensemble de l'humanité. La solidarité s'avère donc une condition essentielle pour promouvoir le monde meilleur auquel nous aspirons tous.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a tôt pris conscience de ces réalités, soulignant dès le début des années 90 l'opportunité de la conclusion d'un contrat de paix, de partenariat et de développement entre pays développés et pays en développement. Il n'a cessé de mettre en exergue les bienfaits d'une solidarité agissante entre riches et pauvres et la valeur d'entraide entre les États, à travers son initiative de créer un fonds mondial de solidarité destiné à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Mon pays, qui se félicite du large soutien dont cette initiative bénéficie sur les plans régional et international, compte sur l'appui actif de cette Assemblée pour que cette initiative essentiellement humaine puisse être concrétisée dans les meilleurs délais.

Notre réunion se tient à un moment où l'espoir renaît en Afrique. Au mois de juillet dernier à Durban, notre continent a inauguré une nouvelle étape dans son histoire avec l'établissement de l'Union africaine, réalisant ainsi les aspirations des peuples africains à l'unité et à la solidarité. De même, des conflits qui ont ravagé de nombreuses parties du continent trouvent leur chemin au règlement. L'Afrique se soucie aujourd'hui de consacrer les valeurs de paix, les processus de démocratisation et de bonne gouvernance. Aussi le moment est-il venu de soutenir ces efforts en fournissant au continent l'aide nécessaire pour entretenir cet élan riche de promesses. En espérant que ce débat puisse engendrer les résultats que nous appelons de tous nos vœux, je voudrais réitérer le souhait que la voix de l'Afrique et celle de la Tunisie soient entendues dans la perspective de la construction d'un monde où règnent la paix, la stabilité et la concorde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une déclaration de S. E. la Baronne Valérie Amos, Sous-Secrétaire d'État

aux affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni.

La Baronne Amos (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Il s'agit d'une importante occasion et il est tout à fait opportun que nous examinions ensemble la façon de soutenir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. L'ONU est le lieu approprié pour le faire.

Les problèmes de l'Afrique sont les problèmes du monde. Les conflits et l'incapacité des États – qui ne sont que trop répandus en Afrique – engendrent la pauvreté, les réfugiés et des occasions propices pour la criminalité transnationale. Ils peuvent entamer la crédibilité des Nations Unies et alimenter le terrorisme.

Le NEPAD représente une occasion unique de répondre aux défis qui se posent à l'Afrique. Il définit une nouvelle approche face au développement de l'Afrique et contient la promesse d'une fin des conflits qui dévastent le continent et continuent d'entraver son développement; de l'avènement d'une gouvernance économique et politique saine qui éliminera la corruption et assurera la justice; de la libération des potentialités de production de l'Afrique par l'accès au commerce; et de l'obtention d'investissements pour construire des économies plus fortes. Toutes ces questions sont primordiales et interdépendantes. Je voudrais, dans le temps qui me reste, me concentrer sur la nécessité de régler et de gérer les conflits en Afrique.

Le Plan d'action pour l'Afrique du Groupe des Huit engage les grands pays industrialisés du monde à appuyer les efforts de l'Afrique visant à faire face aux conflits et à considérer certains des moteurs et des causes des conflits en Afrique qui relèvent du domaine international : par exemple, les flux d'armes, l'exploitation de ressources économiques par des acteurs externes, et de faibles mécanismes internationaux de gestion des conflits.

Je voudrais ici rendre hommage au Secrétaire général. Il a démontré qu'avec de l'initiative, du courage et de l'engagement, des résultats peuvent être obtenus. Il a montré son attachement pratique au renforcement de l'impact des opérations de l'ONU sur le terrain et il bénéficie de notre plein appui.

Le Royaume-Uni est prêt à appuyer les efforts tant internationaux qu'africains pour réduire les conflits en Afrique. C'est un domaine où un engagement commun et une réelle volonté politique

peuvent avoir un immense impact. Nous savons que la paix et la sécurité sont des préalables essentiels pour mettre le continent sur la voie du développement durable. Le succès dans le règlement des conflits de longue date de l'Afrique transformerait la vie de millions de personnes, et nous prenons des mesures concrètes pour appuyer les efforts visant à traiter de conflits spécifiques sur le continent.

La Sierra Leone est un exemple de ce qui peut être réalisé en Afrique lorsque la communauté internationale travaille en partenariat. Le pays est en paix, les réfugiés et les personnes déplacées rentrent chez eux et la population reconstruit sa société détruite. Nous savons qu'un engagement à long terme est nécessaire. La paix ne sera assurée que lorsque les problèmes de faible gouvernance, de contrôle des ressources naturelles – comme par exemple les diamants – et l'instabilité régionale auront été abordés.

Je suis également heureuse de noter qu'avec la création d'un groupe de contact, la communauté internationale et l'ONU devraient être en mesure d'aider plus efficacement et plus rapidement les efforts déployés au niveau régional pour résoudre le conflit au Libéria.

Au Soudan, le processus de paix a indéniablement enregistré un recul avec l'escalade des combats dans le sud et la suspension des pourparlers. Mais nous allons continuer de soutenir le processus de paix dans le cadre de l'équipe internationale d'observateurs qui appuie les négociations de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous demandons instamment à toutes les parties de revenir à la table des négociations, car c'est la seule façon d'instaurer la paix.

En République démocratique du Congo, nous voyons des signes encourageants d'une percée majeure grâce aux efforts déployés par les Africains. Le Royaume-Uni a envoyé une mission conjointe avec les États-Unis pour voir comment nous pourrions aider les parties à faire progresser la situation. Regardant vers l'avenir, nous avons commencé à explorer des moyens d'oeuvrer avec nos partenaires pour aider à la mise en place d'une nouvelle armée nationale congolaise. Nous sommes prêts à appuyer un processus de réconciliation nationale et régionale qui soit global et ouvert à tous. En République démocratique du Congo comme en Sierra Leone, nous reconnaissons les dimensions régionales du conflit et nous appuyons les efforts

africains et internationaux visant à les prendre en considération, y compris le processus de paix au Burundi.

En Angola, nous avons accompli des progrès importants dans le sens d'une solution politique durable. Il est essentiel que le Gouvernement angolais prenne des mesures efficaces pour la réforme économique et la gouvernance.

Les progrès que nous avons enregistrés dans ces conflits, qui sont parmi les plus anciens et les plus tenaces d'Afrique, montrent que les choses changent et que les principes du NEPAD sont appliqués. Nous nous félicitons de cette détermination. Nous sommes prêts à oeuvrer de concert pour mettre fin au conflit en Afrique. L'Afrique dispose d'un immense potentiel : ensemble, nous pouvons nous employer à le réaliser.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Anastassios Yannitsis, Ministre adjoint des affaires étrangères de Grèce.

M. Yannitsis (*parle en anglais*) : Ce matin, le Ministre des affaires étrangères du Danemark, en sa qualité de Président de l'Union européenne, a fait une déclaration avec laquelle nous sommes pleinement d'accord. Je voudrais simplement apporter quelques remarques complémentaires.

La Grèce se félicite du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en tant qu'initiative lancée par l'Afrique visant à accomplir les promesses du développement de ce continent par le truchement de partenariats nationaux, régionaux et internationaux. Nous pensons que nous sommes ici devant une idée nouvelle, qui ne peut que réussir, pour mettre en oeuvre des stratégies de développement et pour améliorer les relations entre donateurs et bénéficiaires.

Il est urgent qu'un nouvel âge pour le développement de l'Afrique se fasse jour. Dans nos efforts de lutte contre la pauvreté, nous pouvons nous aider des leçons tirées de la décennie du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, qui montrent que les objectifs ambitieux du développement et de la croissance, tout à la fois, servent de source d'inspiration et encouragent de nouveaux efforts. Le NEPAD est l'un des objectifs les plus primordiaux qui soient. Nous nous félicitons de l'initiative lancée par l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Égypte, le Nigéria et le

Sénégal, des décisions prises par l'Organisation de l'Unité africaine, ainsi que du fort soutien international tel qu'il s'est exprimé au Sommet du Groupe des Huit, tenu à Kananaskis, avec l'adoption du Plan d'action pour l'Afrique. Nous saluons également l'apport des grandes conférences de l'ONU, notamment la Conférence mondiale sur le financement du développement et le Sommet mondial pour le développement durable, ainsi que le processus de l'Union européenne dans le cadre du renforcement des relations entre l'Union européenne et l'Afrique.

Le contrôle exercé par l'Afrique, le partenariat entre les pays africains, ainsi qu'avec la communauté internationale, et le partage des responsabilités sont les éléments clefs du succès du NEPAD.

La réduction de moitié du nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême est une priorité primordiale pour la communauté internationale d'ici à 2015.

Nos principaux défis sont d'attaquer les problèmes du VIH/sida et autres maladies infectieuses, de la dette extérieure, de l'éducation des filles, des atteintes aux droits de l'homme, de la limitation des ressources, de la création d'institutions, de la réduction du fossé en matière d'infrastructure et de la création de marchés plus importants en Afrique. Nos moyens sont notre volonté politique, l'expérience accumulée des institutions et organisations du système des Nations Unies, ainsi que les efforts concertés de tous les partenaires de développement. Le NEPAD nous donne la possibilité d'aborder une nouvelle fois, de façon intégrée et pragmatique, les problèmes qui affligent le continent depuis des siècles. En identifiant les secteurs prioritaires et en avançant des propositions d'action et de programmes précis, l'Afrique pourra jouer un rôle accru sur la scène mondiale, sur la base d'un développement durable et à long terme.

Et enfin, mais ce n'est pas le moins important, permettez-moi de dire que le développement de l'Afrique sera l'une des principales priorités à l'ordre du jour de la présidence grecque de l'Union européenne, durant la première moitié de 2003. Nous ferons de notre mieux pour que le prochain sommet entre l'Union européenne et l'Afrique, qui se tiendra en avril 2003, non seulement permette de renforcer la coopération entre les deux partenaires, mais aussi produise des résultats concrets qui profitent au continent africain.

au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Décennie des transports et des communications en Afrique ainsi qu'au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique. Nous espérons qu'au cours de l'année prochaine, nous serons en mesure de doubler nos contributions nationales à ces trois fonds.

Nous pensons que si le NEPAD est associé de façon constructive aux stratégies et aux efforts existants, cela permettra de faire de cette initiative une réalité et de concrétiser ses objectifs d'ici à 2015, pour le bien de tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nobutake Odano, Directeur général des affaires africaines du Ministère des affaires étrangères du Japon.

M. Odano (Japon) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un privilège que d'avoir la possibilité d'évoquer la coopération du Japon dans le domaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, cette initiative audacieuse prise par les Africains pour l'avenir de l'Afrique.

Le monde d'aujourd'hui reconnaît que les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée sont de grands défis à relever, non seulement pour la région elle-même, mais pour l'ensemble de la communauté internationale.

Le Japon a déployé depuis le début des années 90 des efforts pour raviver l'intérêt mondial pour les questions africaines par l'intermédiaire du processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA), quand l'afropessimisme et la lassitude des donateurs dominaient la communauté internationale. Nous estimons donc que l'élan progressif enregistré au sein du Groupe des Huit sur les questions africaines, dont l'aboutissement est le Plan d'action pour l'Afrique du G-8, prit naissance à la réunion au Sommet du G-8 de Kyushu-Okinawa, en 2000. C'est là que le Japon, Président du G-8, prit l'initiative d'inviter les dirigeants des pays africains à une séance de contact à Tokyo. Le Japon fut donc le premier pays à présenter sur la scène internationale les questions africaines sous une perspective nouvelle. C'est donc pour moi un grand plaisir de débattre aujourd'hui des problèmes de l'Afrique.

Le Japon a promu le processus CITDA en accueillant en 1993 la première Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, la deuxième en 1998, et la réunion ministérielle de CITDA en 2001. Le Japon convoquera en octobre 2003 CITDA III, qui marquera le dixième anniversaire du processus CITDA. Ce processus constitue un pilier important de la coopération du Japon au développement de l'Afrique.

Tout au long de la décennie, le Japon a constamment souligné l'importance du contrôle par l'Afrique de son développement et du partenariat avec la communauté internationale pour appuyer la maîtrise africaine. De ce point de vue, le Japon se félicite de la mise au point du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des efforts concrets de l'Afrique dans le cadre du NEPAD qu'il considère comme une preuve manifeste du contrôle exercé par l'Afrique. Le Japon se réjouit de la décision des pays africains de mettre en place le Mécanisme d'évaluation intra-africaine afin d'assurer leur propre mise en oeuvre du NEPAD.

En ce qui concerne son partenariat avec l'Afrique, le Japon continue d'appuyer le NEPAD par l'intermédiaire du processus CITDA. Le Japon a offert à toutes les parties prenantes des pays africains et à leurs partenaires de développement la toute première occasion de débattre ensemble du NEPAD à la réunion ministérielle de CITDA tenue l'an dernier à Tokyo. En outre, en juin dernier, le Japon a organisé un dialogue CITDA-NEPAD à New York et a lancé une nouvelle initiative en vue de renforcer les synergies entre CITDA et NEPAD. De nombreux membres se souviendront que le Plan de mise en oeuvre adopté au Sommet mondial pour le développement durable fait explicitement état du processus CITDA et le tient pour une initiative importante à l'appui du NEPAD.

Gardant à l'esprit que le Plan d'action pour l'Afrique du G-8 vise à donner suite au NEPAD, le Japon a annoncé en juin dernier son programme de coopération en faveur de l'Afrique « Solidarité entre le Japon et l'Afrique – mesures concrètes ». En outre, le Ministre japonais des affaires étrangères, Yoriko Kawaguchi, a prononcé, lors de sa visite en Éthiopie il y a trois semaines, un discours de politique générale portant sur la coopération du Japon en faveur du développement de l'Afrique, à l'invitation de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique. En de telles circonstances, le Japon

réaffirme son attachement à la coopération fondée sur un développement privilégiant la dimension humaine, sur la coopération entre l'Asie et l'Afrique et sur les efforts de consolidation de la paix.

Premièrement, en ce qui concerne le développement axé sur l'être humain en Afrique, le Japon déploie des efforts soutenus dans des secteurs tels que l'éducation et la santé, reconnaissant la mise en valeur des ressources humaines comme la base de l'édification de la nation. Depuis CITDA II, en 1998, le Japon a mis en oeuvre un plan quinquennal sous forme de dons d'un montant de 740 millions de dollars. L'aide a permis à 2,4 millions d'enfants d'aller à l'école, à 2,9 millions de personnes d'avoir accès à l'eau potable et à 215 millions de personnes d'améliorer leur état de santé. Parmi les initiatives japonaises en Afrique figure, en matière d'éducation, sa décision de fournir une aide de plus de 2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années aux pays à faible revenu, notamment les pays africains.

En fait, le Japon, par le biais du processus CITDA, promeut la coopération entre l'Asie et l'Afrique. Un projet symbolique à cet égard est l'amélioration et la dissémination du nouveau riz pour l'Afrique (NERICA). Le Japon souhaite que les expériences de l'Asie orientale en matière de développement soient partagées avec les Africains et avec d'autres. À l'évidence, la coopération du secteur privé en faveur du développement de l'Afrique sera encouragée dans le cadre du processus CITDA.

Pour terminer, permettez-moi de souligner qu'il n'y aura ni stabilité ni prospérité dans le monde au XXI^e siècle à moins que les problèmes de l'Afrique ne soient réglés. En dépit des strictes contraintes attachées à son aide publique au développement, le Japon reste déterminé à travailler avec l'Afrique. En même temps, le développement ne peut être soutenu durablement tant que les pays africains n'auront pas remédié à leurs problèmes et les auront considérés comme leurs. Nous espérons que la présente réunion réaffirmera la détermination de l'Afrique de mettre fermement en oeuvre le NEPAD et la détermination de la communauté internationale de l'appuyer. Le Japon voudrait renouveler son engagement d'avancer avec l'Afrique, main dans la main, préparant la voie à la réunion CITDA III d'octobre 2003.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Peter Tesch, Chef de la délégation australienne.

M. Tesch (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite vivement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. L'Australie estime que le NEPAD expose une vision africaine intégrée d'un nouvel avenir pour l'Afrique et une série de principes pour la concrétiser. Il s'agit d'un nouveau partenariat historique créé par les Africains pour les Africains. Reposant sur les principes de la bonne gouvernance politique et économique, sur la démocratie et sur la croissance économique induite par le marché, il mérite un appui ferme.

Le NEPAD reconnaît que la responsabilité première de faire sortir l'Afrique de la pauvreté incombe à l'Afrique même. Il est donc, sur le plan qualitatif, différent des initiatives précédentes qui, quoique supposées favoriser le développement en Afrique, n'ont malheureusement pas réussi à réaliser l'objectif du développement durable.

L'Australie rend hommage aux dirigeants africains résolument tournés vers l'avenir qui ont reconnu que le développement doit être sous-tendu par des normes internationales de bonne gouvernance, de gestion économique saine, de respect des droits de la personne et de primauté du droit, de la paix et de la sécurité.

Il est indispensable que ces louables principes soient réalisés grâce à l'engagement véritable des pays africains à les mettre en oeuvre et, surtout, grâce à l'appui du reste de la communauté internationale à cet effort. Ces engagements seront fondamentaux pour aider l'Afrique à créer un environnement où de nouveaux investissements et la croissance économique puissent prospérer. Ils aideront aussi à prévenir et faire cesser les conflits armés endémiques et à surmonter les problèmes de développement que connaît l'Afrique.

L'Australie est encouragée par les engagements consacrés par la Déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique, économique et des entreprises des chefs d'État du NEPAD de juin 2002. Nous sommes également encouragés par le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. La mise en oeuvre rapide et systématique de ces principes établira leur crédibilité et sera un élément fondamental du succès du NEPAD. Il faut signaler que l'inverse serait également vrai.

L'objectif du NEPAD d'assurer et de récolter les fruits d'une libéralisation accrue du commerce est clairvoyant, nécessaire et opportun. La libéralisation du commerce représente l'une des mesures les plus importantes qui puissent être prises afin d'éliminer la pauvreté et de promouvoir le développement durable.

L'Australie est un des principaux partisans de la libéralisation du commerce, en particulier dans le domaine de l'agriculture – secteur d'une importance toute particulière pour les pays africains. Nous plaidons depuis longtemps pour qu'il soit mis fin aux subventions agricoles dans les pays développés. Non seulement ces subventions sont extrêmement chères – on dépense pour elles plus que la totalité de la production économique de l'Afrique – mais elles nuisent également considérablement aux perspectives de développement de l'Afrique. L'Australie continuera de collaborer avec les pays en développement pour créer un système commercial international équitable concernant les produits agricoles, notamment dans le cadre des négociations commerciales du cycle de Doha.

Si la libéralisation du commerce et la croissance induite par le secteur privé sont primordiales, nous reconnaissons également l'importance des programmes d'aide au développement. Le VIH/sida constitue une grave menace pour le développement et restera l'une des grandes préoccupations du programme australien d'aide au développement de l'Afrique. Les autres priorités de l'Australie, la gouvernance et l'éducation, notamment par l'intermédiaire de l'Université africaine virtuelle de Nairobi, et les efforts déployés pour combler le fossé numérique sont également pertinentes pour les priorités du NEPAD.

Le NEPAD offre une voie prometteuse et concrète pour assurer le développement durable de l'Afrique. Le défi que doivent relever les Africains – que nous tous, en fait, au sein de la communauté internationale devons relever – est de joindre nos efforts pour aider le NEPAD à réussir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Président de la délégation du Qatar.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis de dire combien je suis heureux de participer à cette réunion plénière de haut niveau de

l'Assemblée générale pour examiner quel appui apporter au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Au nom de mon gouvernement, je souhaite tout d'abord remercier la communauté internationale d'avoir accordé à l'État du Qatar l'honneur d'organiser la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha. Cette conférence a élaboré le Programme de Doha pour le développement qui a jeté les bases de négociations intensives et importantes qui ont porté sur diverses questions en rapport avec le commerce et sur l'amélioration de l'accès des pays en développement aux marchés internationaux, l'amélioration des flux d'investissements et de l'aide, l'allègement du fardeau de la dette et le renforcement des capacités.

La Conférence a vivement insisté sur les principes et objectifs énoncés dans l'Accord de Marrakech, qui porte création de l'OMC. En outre, les participants à Doha se sont engagés à renoncer au protectionnisme, confirmant ainsi le rôle clef que peut jouer le commerce pour promouvoir le développement économique et lutter contre la pauvreté en reconnaissant le besoin qu'ont tous nos peuples de bénéficier des perspectives croissantes de prospérité qu'offre le système commercial multilatéral. La Conférence a également donné aux participants la possibilité d'accorder une attention particulière aux divers problèmes auxquels l'Afrique et les pays en développement en particulier sont confrontés, ainsi qu'aux obstacles formidables qui entravent leurs efforts de réalisation d'un développement économique et social.

La Conférence de Doha est parvenue à certains résultats positifs. Elle a permis aux pays les moins avancés, dont la grande majorité se trouve en Afrique, ainsi qu'à d'autres pays en développement, notamment des pays africains, d'obtenir des concessions importantes, comme la suppression d'obstacles qui entravent à de leurs matières premières – en particulier les produits agricoles, exportations principales des États africains – ainsi qu'à la prestation de services. La Conférence a adopté un programme d'action définitif pour la période allant jusqu'à 2005 et demandé au Directeur général de l'OMC de présenter à la fin de 2002 un rapport d'activité sur la mise en oeuvre du programme d'action.

Depuis que le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale son rapport intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/52/871), la communauté internationale a accordé une attention toute particulière aux questions africaines, allant du rétablissement de la paix, de la consolidation de la paix après les conflits et de la croissance et du développement durables à la mobilisation des ressources pour le développement de l'Afrique. Dans ce contexte, nous nous félicitons vivement des efforts et des initiatives du Secrétaire général visant à mettre fin aux conflits, à restaurer la paix et à atténuer les souffrances que ces conflits imposent à l'Afrique.

Toutefois, les problèmes de l'Afrique ne se limitent pas à des guerres et des conflits; ils concernent également les domaines économique et social. Par exemple, 44 % au moins de la population africaine vivent dans la misère, et le continent entier est menacé par la propagation de maladies infectieuses et d'épidémies, notamment le VIH/sida. Le paludisme et d'autres maladies endémiques menacent gravement la vie de millions de personnes. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les efforts déployés par le système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, pour aider les pays africains dans plusieurs domaines, y compris ceux du développement humain durable, de la santé, l'éducation, la promotion d'une bonne gouvernance, le renforcement des capacités en matière de gestion d'établissements financiers et commerciaux et de gestion macro-économique, et le renforcement de la transparence ainsi que la lutte contre la corruption.

Les efforts entrepris par les pays africains afin de parvenir au développement durable et de régler les problèmes mentionnés plus haut sont entravés par une dette étrangère dont le fardeau dépasse en tout de plus de 30 % le revenu national brut des pays du continent en biens et services. Un appui international est d'une importance capitale et s'impose d'urgence afin de relever l'aide publique au développement pour qu'elle atteigne le niveau de 0,7 % du produit intérieur brut - que les pays développés ont promis lors de plusieurs conférences - dont la plus récente était la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique). Ce sont les pays africains eux-mêmes, toutefois, qui devront relever les défis immédiats auxquels le continent africain est confronté.

Au sein des Nations Unies, nous sommes extrêmement heureux que la décision du Comité administratif de coordination de ne pas lancer d'autres initiatives et d'harmoniser les initiatives en place concernant l'Afrique ait pleinement convaincu les dirigeants africains d'oeuvrer à la mise en place du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Reconnaissant leurs responsabilités et le rôle que les gouvernements doivent jouer pour relever ces défis, certains dirigeants africains ont tenu un sommet spécial à Sirte (Libye) en 1999 à l'issue duquel a été adoptée la Déclaration de Sirte sur l'établissement de l'Union africaine et de ses institutions pertinentes. Lors du Sommet de Lusaka qui s'est tenu en 2001, il a été proclamé officiellement que l'Union africaine remplacerait l'Organisation de l'unité africaine.

C'est avec une détermination renouvelée que le concept du NEPAD a été approuvé et qu'un mécanisme a été établi pour coordonner et harmoniser les diverses initiatives pour l'Afrique. Nous avons bon espoir que la détermination dont les dirigeants africains ont fait preuve pour mettre fin aux guerres et aux conflits, établir la paix et la sécurité et instituer la bonne gouvernance, la démocratie et le respect des droits de l'homme, en tant que conditions préalables au développement, indique que les objectifs du Partenariat se réaliseront.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Arjun J. B. Singh, Ministre d'État des affaires étrangères du Népal.

M. Singh (Népal) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre élection méritée à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

L'Afrique est un continent riche habité par des peuples pauvres. La nature a été généreuse avec l'Afrique. Mais la pauvreté a décimé sa population. La faim, le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose l'ont fait dépérir. Les conflits ont sapé sa force. Comme si cela ne suffisait pas, elle a aussi subi une longue période d'humiliation et d'exploitation.

Le Népal félicite les peuples africains, au moment où ils s'apprentent à recouvrer leur dignité et à changer leur destin. Nous nous sommes tenus aux côtés de l'Afrique dans sa lutte contre le colonialisme et

l'apartheid. Nous nous tenons à nouveau à ses côtés dans son bond vers l'avenir, avec le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Le NEPAD constitue la réponse ambitieuse et puissante de l'Afrique aux nombreux problèmes qu'elle doit affronter. Conduite, assumée et gérée par les Africains, cette initiative a de nombreux objectifs : régler les conflits, renforcer la démocratie, assurer le développement et améliorer la gouvernance. C'est, de loin, la plus importante entreprise en faveur de la paix régionale et de la prospérité.

La mise en oeuvre du NEPAD mettra à l'épreuve la ténacité et la détermination des dirigeants et gestionnaires africains. La nécessité de faire participer les gouvernements, les milieux d'affaires et les organisations non gouvernementales en fera une opération complexe. Les restrictions en matière de ressources et les exigences concurrentes rendront difficile la gestion des priorités.

Il faut immédiatement chercher des solutions aux conflits, à la faim, à la pauvreté, au VIH/sida et au paludisme afin de sauver des vies et d'ouvrir la voie à une paix et à un développement durables, ainsi qu'à la justice.

Le mécanisme d'évaluation critique mutuelle est un outil puissant pour assurer une autodiscipline collective. Politiquement sensible, il requiert de bonnes doses de courage et de franchise, ainsi que les sauvegardes nécessaires pour éviter qu'un usage discriminatoire en soit fait.

Il sera déterminant pour la mise en oeuvre du NEPAD d'établir des accords institutionnels efficaces et bénéficiant d'un large soutien. L'Union africaine devrait fournir ce lien structurel.

Indépendamment de ses propres efforts, l'Afrique aura besoin d'un soutien extérieur considérablement plus substantiel si elle veut parvenir aux résultats désirés. Il est encourageant que du Sommet du Millénaire aux conférences de Doha, de Monterrey et de Johannesburg, l'Afrique n'ait reçu que des échos positifs. L'impératif urgent est à présent de remplir ces promesses.

Le Népal appelle les partenaires pour le développement à faire preuve de volonté politique et à remplir leurs engagements en matière d'aide au développement, d'allègement de la dette, d'accès aux

marchés et de renforcement des capacités. Il faut tout particulièrement attirer l'attention sur la situation des pays les moins avancés. Le monde a sur la conscience une dette envers l'Afrique, à la fois en tant que berceau de l'humanité et que victime de l'histoire.

La promotion de la coopération Sud-Sud sera aussi utile pour soutenir l'Afrique. Il faut féliciter le système des Nations Unies d'avoir aidé l'Afrique en menant ses propres programmes et en appelant l'attention du monde sur le continent. Il devrait redoubler d'efforts dans ces deux domaines et faciliter la coopération Sud-Sud.

Le Président assume la présidence.

Nous partageons tous une humanité et une destinée communes dans ce village mondial. Le bon sens nous impose de joindre nos forces en faveur de la paix, de la prospérité et de la justice, en Afrique et partout dans le monde. Le Népal est prêt à travailler en faveur de ces précieux objectifs, et du succès du NEPAD.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Lee Ho-jin, Ambassadeur de la République de Corée.

M. Lee (République de Corée) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour souligner l'importance de cette journée entière consacrée à ce débat de haut niveau sur le développement de l'Afrique. L'année écoulée a vu d'importants changements structurels et politiques dans le domaine du développement africain, avec le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la transformation de l'Organisation de l'unité africaine en Union africaine.

Ma délégation rend hommage au NEPAD pour son engagement envers la prise en charge de leur propre développement par les pays africains eux-mêmes, individuellement et collectivement. Le NEPAD passe maintenant de la phase de planification à celle de mise en oeuvre, un stade où d'autres initiatives par le passé n'ont jamais pu établir des bases saines. À cette étape, il est crucial que nous abordions les problèmes qui se posent, et que nous coopérions afin de trouver des solutions constructives.

Le problème le plus grave qui entrave le développement de l'Afrique est celui des conflits et des guerres civiles. Nous nous félicitons de l'analyse faite par le Secrétaire général, à savoir que la sécurité doit

figurer parmi les priorités les plus urgentes dans les affaires africaines, et que les initiatives économiques du NEPAD doivent être soutenues par des institutions fortes pour la prévention et la gestion des conflits. Tout comme la transparence et la démocratie sont des préalables à une croissance économique saine, la bonne gouvernance est une autre clef de la mise en oeuvre fructueuse du NEPAD. À cet égard, nous nous félicitons du mécanisme d'évaluation critique mutuelle du NEPAD, dans le cadre duquel les dirigeants africains se tiendront les uns devant les autres responsables de la mise en oeuvre effective des principes de bonne gouvernance.

La pierre angulaire du NEPAD est la création de ce nouveau partenariat entre pays africains et, d'autre part, entre ces derniers, la communauté internationale et l'ONU. Le plan directeur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique met en relief de manière précise l'importance qu'il y a pour les pays africains à contrôler leur propre développement. Il s'ensuit qu'au niveau de chaque pays, les priorités du NEPAD doivent passer de la rhétorique à des politiques et à des programmes nationaux stables. Les gouvernements africains doivent prouver leur attachement au NEPAD en allouant des ressources financières importantes et indispensables, en les prélevant sur leurs budgets nationaux, afin de lancer et de maintenir les programmes du Nouveau Partenariat.

Le rôle des Nations Unies au sein du NEPAD consistera à appuyer les efforts déployés par les pays africains eux-mêmes. Les organes concernés du système des Nations Unies ont l'obligation de partager leurs connaissances et expériences substantielles dans ces domaines avec les pays africains.

Il est important que l'Organisation des Nations Unies, dans son soutien au NEPAD, adopte une démarche globale qui aborde les questions de la paix et de la sécurité, de la bonne gouvernance, de l'élimination de la pauvreté et des droits de l'homme.

Comme cela a été souligné au Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg, la communauté internationale doit s'acquitter de ses engagements envers le NEPAD par le biais d'un soutien et d'une assistance sur le plan financier qui seront alloués au renforcement des capacités. Nous sommes favorables à l'accroissement de l'aide publique au développement afin d'apparier les engagements financiers des pays africains à leurs

programmes nationaux dans le cadre du NEPAD. Nous voudrions également que la communauté internationale s'efforce d'élargir l'accès des produits de base africains aux marchés afin d'encourager les échanges commerciaux.

Compte tenu de l'importance que revêt le développement des ressources humaines, la communauté internationale doit partager son expérience et ses connaissances spécialisées avec les pays africains. Cette coopération est particulièrement importante dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC), qui est devenu l'un des moyens indispensables de répartir les bienfaits de la mondialisation.

La République de Corée, quant à elle, s'est employée à partager son expérience en matière de développement, ainsi que ses connaissances technologiques, avec les pays en développement. Le Gouvernement coréen a participé à un certain nombre de programmes axés notamment sur le TIC. Nous avons aidé à la mise en place de centres régionaux de l'information et des télécommunications et nous avons appuyé différents projets de formation au TIC en Afrique.

Enfin, la République de Corée renouvelle son engagement à fournir l'assistance nécessaire aux pays d'Afrique lorsque cela s'avérera possible. Nous gardons la certitude que la détermination et la volonté politique des pays africains, renforcées par une réaction efficace de la communauté internationale, permettront au NEPAD de progresser.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la délégation du Chili, S. E. M. Gabriel Valdés.

M. Valdés (Chili) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole durant cette session extraordinaire consacrée à l'Afrique. Malgré la distance géographique qui nous sépare, le Chili a toujours été très proche du continent africain depuis le début du processus de décolonisation, et également ensuite au sein des organes créés à cette fin par l'ONU.

De même, lorsque nous avons été membres du Conseil de sécurité, nous avons concentré notre attention sur les problèmes du continent africain, faisant tout ce qui était en notre pouvoir, en association avec la région en question et avec la communauté

internationale, afin de contribuer à la recherche de solutions aux problèmes et aux conflits africains.

Néanmoins, en cette occasion, nous sommes unis par un nouveau dessein. Il s'agit d'une nouvelle initiative qui est principalement une proposition émanant des Africains, à l'usage des Africains, et qui doit être comprise comme telle.

Le Gouvernement chilien attache une grande importance au NEPAD. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons nous associer aux expressions de reconnaissance, d'appui et d'encouragement que prodigue la communauté internationale aux pays africains à l'occasion de cette initiative.

Cette initiative, qui émane du continent lui-même, est le résultat direct du travail d'institutions comme l'Union africaine. Elle place l'Afrique du XXI^e siècle dans une nouvelle dimension basée sur l'engagement renouvelé de ses gouvernements en vue de susciter par eux-mêmes les conditions propices au bien-être de leurs peuples.

Nous avons la certitude, en nous basant sur les objectifs du NEPAD – y compris le développement économique qui doit permettre d'ici à 2015 de réduire de moitié la pauvreté – que les pays africains pourront compter sur l'appui soutenu de la communauté internationale pour remédier aux besoins pressants du continent et conférer ainsi à l'Afrique sa place légitime, afin de tirer parti des bienfaits de l'économie mondiale et de la mondialisation.

Néanmoins, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs fixés par le NEPAD sans l'ouverture indispensable des marchés commerciaux, qui permettra de mettre fin aux politiques de subventions, lesquelles ont une incidence préjudiciable sur les produits africains, et parallèlement, de promouvoir les exportations depuis cette région, notamment dans l'agriculture et l'industrie textile. De cette manière, la croissance qui en résultera attirera l'investissement étranger nécessaire, contribuant ainsi à son tour à une croissance accrue.

À noter parmi les éléments positifs le fait que, dans sa conception, le NEPAD inclut une gamme d'initiatives de portée régionale associée à des programmes d'importance capitale à l'échelle du continent, tels que, notamment, l'égalité des sexes, la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Nous pensons que la réalisation du processus du NEPAD laisse une marge de manoeuvre permettant d'explorer des initiatives susceptibles d'approfondir les relations de l'Afrique avec les pays d'Amérique latine et notamment avec le Groupe de Rio. Ainsi pourrait prendre naissance un dialogue régional, débouchant sur la formulation de formes novatrices de coopération et d'assistance dans les secteurs des politiques du secteur public, de la promotion des échanges commerciaux et d'autres domaines où les expériences des pays latino-américains pourraient se révéler utiles.

La Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes pourraient être chargées de formuler ensemble des propositions afin de faire avancer cette initiative. Bien que le Chili soit un petit pays au sein du concert mondial, il se prononce résolument – en s'associant à d'autres membres de la communauté internationale – en faveur du renforcement du multilatéralisme par la mise en oeuvre d'une action conjointe qui permettrait d'élaborer des politiques propres à favoriser l'instauration d'un monde plus développé, plus équitable et plus sûr.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ouch Borith, Président de la délégation du Cambodge.

M. Ouch (Cambodge) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes très chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. J'ai la ferme conviction que sous votre direction et avec vos conseils avisés, cette cinquante-septième session sera productive et efficace, et contribuera à résoudre les multiples problèmes auxquels nous faisons face.

Je me permets également de féliciter les Gouvernements africains, qui ont lancé le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, pour éradiquer la pauvreté et pour orienter leurs pays, individuellement et collectivement, sur la voie de la croissance et du développement durables. L'adoption du NEPAD, alliée à la naissance de l'Union africaine, donnera indubitablement un solide élan aux efforts déployés par l'Afrique en vue d'accélérer sa croissance économique et d'assurer sa prompte inclusion dans le processus de la mondialisation.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour apporter notre plein appui au NEPAD. La présente

session procédera simultanément à un examen final du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 adopté par l'Assemblée générale en 1991.

Le NEPAD est toutefois unique, en ce qu'il a été conçu et élaboré par les Africains pour les Africains. Nous tenons à souligner que cette initiative a de fortes chances de réussir. Notre expérience au Cambodge est que, bien que nous soyons reconnaissants envers nos partenaires internationaux d'aider notre pays à aller de l'avant, il ne pourra y avoir de réconciliation, de paix et de développement authentiques qu'à condition que nous, les Cambodgiens, décidions de les réaliser par nous-mêmes.

Nous sommes très reconnaissants envers nos frères africains de cette possibilité qui nous est donnée d'examiner le plan d'action du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique à l'ONU, de manière à ce que celui-ci puisse recueillir l'approbation de la communauté internationale, et aux fins de forger un véritable partenariat avec l'Afrique en vue de sa mise en oeuvre efficace.

Le NEPAD cherche à engendrer de nouvelles formes de coopération entre Afrique et le monde développé. Il cherche à instaurer entre l'Afrique et ses partenaires extérieurs un authentique partenariat fondé sur la responsabilité mutuelle. Le NEPAD est la manifestation d'une large vision ayant pour but de promouvoir une meilleure gouvernance, de mettre un terme aux conflits et aux guerres de l'Afrique, d'éradiquer la pauvreté et d'orienter les pays africains, individuellement et collectivement, sur la voie d'un développement durable.

Le rapport du Secrétaire général contient des propositions concrètes sur les modalités de la future participation de l'Organisation des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Nous nous félicitons de ces relations aux niveaux national, régional et mondial, et nous espérons qu'elles se renforceront toujours davantage. Des promesses ont été faites lors des réunions de haut niveau concernant l'augmentation de l'aide publique au développement, l'ouverture des marchés des pays développés aux exportations des pays en développement et de la réorientation des systèmes financiers et commerciaux mondiaux de manière à promouvoir le développement.

Mais ces promesses ont été faites dans le passé. Ce qu'il nous faut maintenant, ce sont des actes. Il s'agit à présent de passer à l'exécution pour tenir les promesses qui ont été faites, chose qui a fait cruellement défaut dans le passé au niveau mondial, et tout particulièrement pour l'Afrique. Les objectifs et les priorités définis dans le NEPAD doivent être situés, entre autres, dans le contexte des buts et cibles dont il a été convenu au Sommet du Millénaire, et qui sont contenus dans la Déclaration du Millénaire, et aux réunions de Monterrey et de Doha, ainsi que lors des réunions sur les causes des conflits et sur la promotion d'une paix et d'un développement durables. Ayant émergé récemment d'une longue période de conflits et de troubles, nous comprenons au Cambodge les liens qui existent entre la prévention des conflits et la promotion du développement durable.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous remercions le Secrétaire général d'avoir fait procéder à l'évaluation indépendante du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 par 12 personnalités éminentes, et de l'avoir présentée à l'Assemblée générale dans le document A/57/156. Nous notons avec plaisir que des progrès importants ont été accomplis dans la mise en oeuvre du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 dans les domaines de la réforme politique et économique, du développement du secteur privé, du renforcement de la société civile, de la coopération économique et de l'intégration régionale. Nous notons toutefois que d'autres domaines, notamment le contrôle de la pandémie de VIH/sida, le règlement du problème de la dette de l'Afrique, les flux d'aide publique au développement, les investissements étrangers directs et autres flux privés, ainsi que l'accès au marché, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la diversification des produits africains, n'ont pas, à de nombreux égards, réellement progressé en raison du manque de soutien au Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

Nous engageons donc vivement la communauté internationale, en particulier les pays donateurs, à continuer d'aider l'Afrique maintenant en aidant le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, et en fait, à intensifier cette assistance en allégeant la dette, en accroissant les flux d'APD et d'investissement étranger direct, et en ouvrant les

marchés aux exportations africaines. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, dont l'objectif est l'allégement rapide de la dette, doit être accompagnée d'autres efforts visant à trouver une stratégie de sortie permanente de la dette pour l'Afrique. Le rapport d'examen du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 contient également des propositions relatives aux modalités de coopération avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Il est toujours utile de tirer les enseignements des réussites du passé et d'éviter de refaire les mêmes erreurs.

Je suis persuadé que nos frères africains, forts de leur détermination et de leur zèle, contribueront certainement au succès de la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique pour le bien de la paix, de la stabilité et de la prospérité de tous les Africains.

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle que l'Assemblée a convenu de limiter à cinq minutes toutes les interventions faites au cours de ce débat, et j'appelle tous les orateurs restants à respecter cette limite. L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Conseiller du Ministre des affaires étrangères et Président de la délégation thaïlandaise, S. E. M. Sorajak Kasemsuvan.

M. Kasemsuvan (Thaïlande) (*parle en anglais*) : La Thaïlande s'associe à la communauté internationale pour se féliciter de la ferme détermination de nos frères africains de promouvoir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, lancé en 2001. Nous saisissons également cette occasion pour féliciter tous les pays africains d'avoir lancé l'Union africaine le 10 juillet dernier.

La session plénière de haut niveau que l'Assemblée générale de l'ONU tient aujourd'hui et dont l'objectif est d'examiner la façon d'appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, traduit la très grande importance que les Membres de l'ONU attachent à l'Afrique et à ses efforts en vue de trouver des solutions locales aux problèmes politiques et économiques. La réunion d'aujourd'hui symbolise la volonté et l'engagement de la communauté internationale de coopérer avec l'Afrique dans ses efforts pour surmonter les difficultés qui affligent et frustrant depuis trop longtemps les peuples de ce grand continent.

La communauté internationale et divers groupements, notamment le Groupe des Huit, ont déjà reconnu le caractère unique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et son aptitude à générer des solutions efficaces aux défis qui se posent à l'Afrique. La vision du NEPAD, en tant que processus africain oeuvrant en partenariat avec la communauté internationale, et l'accent qu'il met sur la démocratie, le développement et la gouvernance, sont quelques-uns des nombreux éléments qui distinguent ce partenariat des initiatives du passé et qui en font, potentiellement, un cadre de travail plus dynamique, plus crédible, et plus à même de produire des résultats.

Nous sommes heureux d'exprimer l'appui de la Thaïlande au NEPAD, ainsi que notre volonté de coopérer plus étroitement avec nos frères africains pour réaliser les buts et aspirations énoncés dans le cadre de travail du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

La Thaïlande attache une grande importance à l'Afrique dans le cadre de notre politique « tournée vers l'Ouest » et se félicite des récents faits nouveaux positifs survenus dans la région. Nous avons toujours cherché à renforcer nos relations avec les pays d'Afrique et à en établir de nouvelles pour notre avantage mutuel. Notre intérêt pour l'Afrique se traduit également par l'assistance technique que nous avons fournie au cours des ans à plusieurs pays d'Afrique dans des domaines précis où nous sommes compétents, comme l'agriculture, le VIH/sida et la santé publique, l'éducation et la mise en valeur des ressources humaines.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ajoutera une nouvelle dimension et un plus grand dynamisme à nos relations avec l'Afrique. Un domaine de coopération qui pourrait être exploré est celui de la coopération trilatérale, par laquelle la Thaïlande pourrait apporter une assistance technique appropriée à des pays africains selon leurs besoins, en partenariat avec la communauté des donateurs, dans des domaines spécifiques tels que le VIH/sida, la santé publique et l'agriculture.

Nous espérons que les initiatives et programmes spécifiques entrepris dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, ainsi que les activités et projets existants dans le contexte d'autres initiatives, se compléteront mutuellement, et que toutes les initiatives ayant trait au développement

de l'Afrique aux niveaux national, sous-régional, régional et international seront fructueuses et apporteront paix durable, progrès social et prospérité accrue aux peuples africains.

Mais au bout du compte, le succès du NEPAD dépendra de la volonté politique des pays africains eux-mêmes et de la communauté internationale, notamment de la communauté des donateurs, sans lesquels on ne pourrait maintenir le cap et construire un partenariat viable et durable. Le potentiel et les possibilités du NEPAD et du grand continent africain sont énormes. La Thaïlande jouera son rôle dans la limite de ses moyens et conjointement avec le reste de la communauté internationale pour coopérer avec l'Afrique et l'aider à réaliser ce potentiel et ces possibilités. Avec la mondialisation, qui fait des enjeux d'un continent les enjeux communs de toute l'humanité, nous ne pouvons certes nous permettre de faire moins.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Felipe Paolillo, Représentant permanent de l'Uruguay.

M. Paolillo (Uruguay) (*parle en espagnol*) : L'Uruguay veut croire que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique marque le début d'une nouvelle étape, une étape dans laquelle la communauté internationale combattra la pauvreté avec plus d'efficacité et obtiendra des résultats effectifs plus importants dans la construction d'une paix durable et du développement viable sur ce continent.

La coopération, telle qu'elle a été proposée à l'Afrique jusqu'à présent, n'a pas donné les résultats que l'on aurait pu attendre des efforts déployés par la communauté internationale et des ressources qui y ont été consacrées. Le Nouveau Partenariat offre de nouvelles possibilités encourageantes d'éliminer la pauvreté sur le continent et de mettre les pays africains sur la voie de la croissance et du développement durable afin de mettre un terme à leur marginalisation dans le processus de mondialisation.

Il s'agit d'une proposition spécifiquement africaine, ambitieuse, qui va de l'économique au politique, et qui vise à orienter les mesures prises par l'ONU et la communauté internationale vers la réalisation des priorités de développement de la région, conformément aux engagements pris par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet du Millénaire de 2000.

L'Uruguay, qui traverse actuellement une très grave crise économique et financière dont la solution nécessite également une coopération extérieure, ne peut évidemment pas s'engager dans des efforts de coopération ambitieux ni contribuer financièrement au NEPAD. Néanmoins, mon pays, fidèle à son engagement en faveur du multilatéralisme, a participé et continuera de participer aux actions de coopération internationale pour le développement dans la mesure de ses possibilités.

D'ailleurs, comme il le fait depuis 50 ans, l'Uruguay participe à de nombreuses opérations de paix, convaincu que la construction d'une paix durable est déterminante en matière de développement, où que ce soit dans le monde, étant donné le lien étroit et indissoluble qui existe entre le développement socioéconomique, la sécurité et la paix.

Sur le continent africain, des forces militaires et de police uruguayennes, ainsi que du personnel civil uruguayen, ont été déployés au Rwanda, au Libéria, au Mozambique, en Angola, en Sierra Leone et au Sahara occidental. Notre participation la plus récente et celle à laquelle nous avons apporté les contingents les plus nombreux se fait dans le cadre de l'opération de paix déployée depuis maintenant plus de deux ans sur le territoire de la République démocratique du Congo dans le cadre de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. L'Uruguay en est le principal fournisseur de contingents – avec des effectifs de plus de 1 500 hommes et femmes – ainsi que du matériel de transport et d'équipement. Notre contribution comprend également des stations d'épuration d'eau fabriquées en Uruguay, qui se sont révélées très efficaces pour pallier les graves problèmes liés à la pénurie ou à l'absence d'eau potable dans différentes zones de la République démocratique du Congo.

Récemment, nous avons signé un accord de coopération bilatérale en matière d'agriculture et d'élevage avec l'Angola, pour apporter à ce pays une aide technologique et une formation technique dans des domaines comme l'agriculture, l'élevage et la production laitière, les technologies de production de semences et la lutte contre les maladies des végétaux, la législation phytosanitaire, l'irrigation et les ressources hydriques.

Nous devons garantir à cet effort de la communauté internationale un flux de ressources

constant si nous voulons qu'il réussisse, comme s'y sont engagés les chefs d'État et de gouvernement dans la Déclaration du Millénaire. Nous espérons que cette initiative permettra d'atteindre les objectifs fixés et que nous aurons lieu d'en être fiers.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Djessan Philippe Djangone-Bi, Chef de la délégation de la Côte d'Ivoire.

M. Djangone-Bi (Côte d'Ivoire) : Il est heureux de constater que dans sa juste quête d'un développement durable, l'Afrique peut compter sur la communauté internationale. Ce continent, qui englobe le plus grand nombre de pays en développement, fonde de réels espoirs sur l'ensemble des activités et des mesures prises par la communauté internationale, susceptibles d'assurer le développement durable dont il a besoin pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

Le fait marquant, dans ce processus de lutte contre la pauvreté, demeure incontestablement, aujourd'hui, la prise en compte des dispositions du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Dans sa globalité, le NEPAD, conçu par les Africains eux-mêmes dans le cadre de l'Union africaine, tient compte de leurs réalités spécifiques et contient une série de mesures tendant à lutter efficacement contre la pauvreté, afin de promouvoir le développement économique, social et humain des populations de l'Afrique. À cette fin, les Africains fondent leurs espoirs notamment sur un développement régional intégré soutenu fondamentalement par le secteur privé.

Instrument conçu, entre autres, pour favoriser le partenariat Nord-Sud en faveur du développement durable de l'Afrique, le NEPAD entend promouvoir de nouveaux investissements internationaux tout en encourageant le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance et la démocratie.

Le Plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet de Johannesburg, en consacrant dans son chapitre VIII le NEPAD, réaffirme l'adhésion de la communauté internationale à cet instrument.

Aussi, la Côte d'Ivoire se félicite-t-elle de l'adoption, par le G-8, lors de son récent sommet de Kananaskis, au Canada, d'un plan d'action qui servirait de base au renforcement de la coopération et du partenariat entre l'Afrique et le G-8.

La Côte d'Ivoire est convaincue aussi qu'une mise en oeuvre efficace et soutenue par toutes les parties concernées des conclusions et recommandations de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Doha, de la Conférence internationale sur le financement du développement, organisée à Monterrey, et du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, contribuera à la réalisation des objectifs de croissance, de progrès, de développement, ainsi que de stabilité politique et de paix en Afrique.

Il est donc grand temps d'agir car la réflexion sans l'action est stérile.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. Mme Irma Loemban Tobing-Klein, Chef de la délégation du Suriname.

Mme Loemban Tobing-Klein (Suriname) (*parle en anglais*) : Je suis ici aujourd'hui au nom du Gouvernement et du peuple de mon pays, le Suriname, pour exprimer, proclamer et célébrer notre solidarité avec les gouvernements et les peuples du continent africain, nos frères et soeurs qui – comme leurs dirigeants l'ont indiqué lors du débat général – sont déterminés à éliminer la pauvreté, la faim, la famine, les maladies mortelles et destructives telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Ils sont également résolus à axer leur action sur le développement de leurs infrastructures, sur la mise en place de services de santé, d'éducation, sur la protection de l'environnement, les nouvelles technologies, les politiques énergétiques saines, l'accès aux marchés en développement, la croissance économique, les partenariats solides entre le Gouvernement, la société civile et les organisations non gouvernementales. Ils sont également déterminés à mettre en place une culture forte et durable de paix, la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et la transparence, qui constituent dans bien des cas les moyens les plus rapides d'aboutir au développement humain durable.

Le Suriname se sent investi d'une responsabilité vis-à-vis de l'Afrique et du peuple africain, car nous partageons la même histoire. Une partie considérable de la population de notre pays a des racines africaines et nos tambours parlent le même langage. Les Africains sont venus au Suriname et s'y sont sentis chez eux car nos cultures se ressemblent beaucoup. Nous sommes heureux d'accueillir chez nous des pêcheurs africains

car ils partagent leurs connaissances avec nous, ce qui renforce notre secteur des pêcheries.

Nous sommes également ici aujourd'hui en tant que représentants du Gouvernement et des peuples de mon pays, le Suriname, pour féliciter nos soeurs et frères du continent africain et toute la communauté internationale à l'occasion de la création du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et à l'occasion de la naissance de l'Union africaine. Nous les félicitons de leur forte détermination de s'engager en faveur de l'Afrique, de son développement et de montrer que l'Afrique peut devenir un véritable exemple de transformation politique, économique et sociale en s'appuyant sur sa propre richesse culturelle et ses précieuses ressources naturelles et humaines.

Nous félicitons l'Afrique pour la solidarité croissante dont font preuve les dirigeants et les peuples africains. Cette solidarité a été particulièrement bien illustrée durant le débat général lorsque nous nous sommes joints à de longues files de personnes, certaines parées de splendides robes africaines, pour exprimer nos félicitations.

Le Suriname se doit d'exprimer sa solidarité avec les pays africains et d'appuyer les initiatives susmentionnées au titre du NEPAD car nos pays, aussi riches soient-ils en ressources naturelles et en potentiel humain, font face à des difficultés similaires en termes de développement économique et d'élimination de la pauvreté. Nous menons la même lutte contre la pandémie du VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Nous partageons la souffrance des pays d'Afrique qui voient leurs forêts disparaître et leurs terres agricoles fertiles se transformer en déserts. Nous partageons les inquiétudes des nombreux Africains qui n'ont pas accès à l'eau potable et à des moyens d'assainissement dignes de ce nom. Nous partageons la douleur des Africains, notamment des personnes âgées, des femmes et des enfants, qui sont victimes des guerres.

L'appui de la communauté internationale, notamment des institutions de Bretton Woods et des pays donateurs, qui travaillent véritablement en partenariat, et les apports importants d'investissement extérieur sont nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique, tels qu'ils sont énoncés dans les objectifs de développement du Millénaire – base du développement de l'Afrique et du monde entier – comme l'a si éloquemment dit ce matin le Secrétaire général Kofi Annan. Il nous a fait réaliser que s'il n'y

avait pas de développement économique en Afrique, il n'y aurait pas, et ne saurait y avoir, de développement humain durable dans le monde.

Tout le monde sait que les pays en développement ne peuvent pas totalement satisfaire les besoins de leur peuple avec leurs propres ressources financières. Ils doivent être aidés. Nous ne voulons plus de vaines promesses. Il est temps de passer à l'action.

La récente visite du Secrétaire général Kofi Annan dans divers pays d'Afrique nous a encouragés et inspirés à participer à cette réunion de haut niveau. Nous devons effectivement assumer la responsabilité des uns des autres, surtout des pauvres, des personnes vulnérables et des opprimés, en tant que membres d'une seule et même famille humaine, comme l'a dit le Secrétaire général à la séance d'ouverture du Sommet de Johannesburg, le 2 septembre.

C'est parce qu'un appui et un partenariat sont nécessaires que nous nous sommes portés coauteurs du projet de résolution relatif à la Déclaration des Nations Unies sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Il faut dépasser les vaines promesses. Nous devons donc activement conjuguer nos efforts pour veiller à ce que les peuples d'Afrique puissent vraiment jouir de leur droit au développement – le droit de vivre dans la dignité et dans le respect. Nous voulons la prospérité de l'Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration de S. E. M. Milos Alcalay, Président de la délégation du Venezuela.

M. Alcalay (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi en premier lieu de vous féliciter, Monsieur le Président, et de vous assurer de la pleine coopération de ma délégation qui vous exprime tous ses vœux de succès alors que vous vous acquittez de vos responsabilités en dirigeant les travaux de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

Nous nous réjouissons de la convocation de cette réunion plénière de haut niveau par l'Assemblée générale pour examiner quel appui le système onusien peut apporter au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. C'est avec optimisme que la communauté internationale s'associe à cet effort. Il s'agit d'une manière nouvelle de contribuer à la réalisation d'objectifs très importants pour la paix et la sécurité des peuples d'Afrique.

Les dirigeants africains ont conçu le NEPAD sur la base d'une vision commune stimulante avec la ferme conviction qu'il était nécessaire d'urgence d'alléger la pauvreté et de conduire leur pays, tant séparément que collectivement vers le développement durable tout en participant activement à l'économie mondiale et aux décisions politiques internationales.

Cette vision implique une Afrique forte et unie qui reconnaît la nécessité de développer des partenariats entre les gouvernements et tous les secteurs de la société civile, notamment les femmes, les jeunes et le secteur privé, en tant qu'acteurs de premier rang pour réaliser ces objectifs et renforcer la solidarité et la cohésion.

Nous notons avec enthousiasme la détermination des Africains de surmonter les difficultés et les obstacles auxquels le continent a fait face pour ce qui est du sous-développement socioéconomique et de l'exclusion.

Le NEPAD est une source d'inspiration, car il est basé sur les principes et les valeurs de la démocratie, de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme, et de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, en tant que préalables au développement et à l'intégration du continent dans l'économie mondiale.

Même s'il y a eu dans le passé des initiatives qui visaient les objectifs si résolument fixés dans le NEPAD, ce nouvel effort pour atteindre l'objectif du développement et surmonter les problèmes les plus lourds de la région est fort différent des efforts antérieurs.

Avec le NEPAD, les Africains eux-mêmes conçoivent le programme, qui doit être dirigé et administré par les Africains. Il promeut les partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile dans la recherche de nouvelles formes de coopération et s'agissant de définir, avec le monde développé, les intérêts de chacun, sur la base des préoccupations et des avantages mutuels. Tout cela se fait en reconnaissant le lien évident qui existe entre le développement et la stabilité, suivant la dynamique créée en ce moment par le système des Nations Unies pour atteindre cet objectif à l'aide de nouvelles méthodologies.

Permettez-moi de souligner qu'en ma qualité de Président du Groupe des 77, je suis très heureux de

pouvoir affirmer que nous avons appuyé, par solidarité, la Déclaration qui sera adoptée à la fin de cette réunion de haut niveau.

Le Venezuela espère vivement que ce pacte de partenariat de grande portée, qui vise à instaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région, sera couronné de succès et servira d'exemple et de source d'inspiration pour la communauté internationale afin qu'elle puisse, avec un respect et une considération appropriés pour le continent africain, prendre les mesures et procéder aux évaluations qui seront nécessaires à l'avenir.

Le NEPAD doit prendre la place qui lui revient au sein de l'ONU où, au moyen d'efforts coordonnés, on jette les bases sur lesquelles les principaux organes travaillent de façon cohérente et coordonnée et où diverses initiatives et divers programmes sont en cours dans des domaines et des secteurs prioritaires pour l'Afrique.

Avec l'appui international pour le Nouveau Partenariat et le suivi systématique de sa mise en oeuvre, la communauté internationale contribuera à régler les problèmes et les situations critiques auxquels sont confrontés les peuples d'Afrique, apportant ainsi la paix et la sécurité que tous souhaitent si ardemment.

Le NEPAD, avec l'Union africaine – à laquelle le Gouvernement vénézuélien exprime aussi son appui et offre ses meilleurs voeux – fournira des bases solides pour atteindre les objectifs proposés. Nous estimons que le succès du NEPAD offrira des possibilités de coopération Sud-Sud et permettra de mettre en place des mécanismes créatifs et prometteurs de coopération pour atteindre les objectifs de développement.

Mon pays continuera de suivre de près le développement de cette initiative, convaincu que ses mécanismes et programmes seront harmonisés de façon à construire une nouvelle réalité, conformément aux principes directeurs du Sommet du Millénaire, que nos chefs d'État ont approuvés.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. M. Mahamane Maiga, Conseiller technique au Ministère des affaires étrangères et Chef de la délégation du Mali.

M. Maiga (Mali) : L'Assemblée générale a choisi pour ce débat le thème de l'appui à apporter au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Je voudrais tout d'abord souligner

l'importance particulière que mon pays attache au NEPAD, qui offre à l'Afrique une nouvelle opportunité à un moment où le continent africain tente d'aborder le troisième millénaire en jetant les bases d'un développement durable à partir d'une démarche novatrice.

En effet, ayant pris conscience du retard accusé par le continent dans nombre de secteurs, de son niveau d'endettement très élevé, des conflits, des catastrophes naturelles, de la situation pénible des populations, les responsables politiques africains ont pris sur eux l'initiative d'inverser la tendance en élaborant un plan de développement procédant d'un esprit nouveau à travers l'initiative africaine dénommée NEPAD. Cette vision nouvelle, pour une Afrique nouvelle qui est soutenue par un engagement politique clairement exprimé par les leaders africains, repose sur un partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale.

Le NEPAD définit une stratégie de développement axée sur quatre secteurs prioritaires : les infrastructures, l'agriculture, l'éducation et la santé. Entièrement conçu par les Africains afin de contribuer à l'amélioration des conditions des Africains, le NEPAD est en réalité un plan de développement global et intégré qui traite des priorités sociales, économiques et politiques de l'Afrique.

Les objectifs de ce plan sont clairement identifiés et mettent l'accent sur un certain nombre de valeurs que sont : la démocratie, la bonne gouvernance, la réduction de la pauvreté, l'éradication de la pandémie du VIH/sida et du paludisme, le maintien de la paix, toutes choses permettant d'atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire à l'échelle du continent.

En adoptant le NEPAD, véritable cadre stratégique d'ensemble exprimant les choix de développement retenus par l'Afrique elle-même dans le cadre de l'Union africaine, le continent africain, se veut désormais un partenaire à part entière de la communauté internationale et entend pleinement jouer le rôle qui est le sien dans un contexte international caractérisé par la mondialisation de l'économie.

Cependant, les efforts propres de l'Afrique, aussi pertinents qu'ils soient, ne produiront les effets escomptés que s'ils bénéficient d'un environnement économique international propice et d'un appui conséquent de la communauté internationale, et de la traduction en actes concrets des recommandations

faites par la troisième Conférence sur les pays les moins avancés, la Conférence sur le financement du développement et le Sommet mondial pour le développement durable.

À cet égard, les mesures prises par le dernier Sommet du Groupe des Huit, tenu à Kananaskis, constituent les premières réponses du G-8 au processus de redressement de l'Afrique à travers le NEPAD. De même, nous saluons la décision de l'Union européenne d'accroître de manière graduelle le niveau de son aide au développement en vue d'atteindre à terme l'objectif de 0,7 % du produit national brut. Nous saluons également la décision du Gouvernement des États-Unis d'augmenter sensiblement le niveau de l'aide des États-Unis aux pays en développement et des facilités d'accès au marché des États-Unis accordées aux États africains à travers la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique.

Nous formons le voeu sincère que ces initiatives généreuses seront suivies d'autres actions concrètes susceptibles de concourir à la réalisation des objectifs de développement contenus dans la Déclaration du Millénaire, car la situation de l'Afrique exige des efforts particuliers.

Les autres parties prenantes et partenaires de l'Afrique se doivent d'adhérer et d'apporter leur plein appui à l'initiative africaine. Les divers engagements qu'ils prendront à ce titre permettront à l'Afrique d'aller de l'avant, de bâtir son destin afin de mieux s'intégrer à l'économie mondiale et d'oeuvrer au progrès de l'humanité.

En effet, les efforts des États africains devraient pouvoir bénéficier d'un environnement international favorable, ce qui implique des flux suffisants et mieux répartis d'investissements étrangers directs dans ces pays, une meilleure prise en compte des impératifs de développement dans le programme de travail de l'Organisation mondiale du commerce, une augmentation substantielle du volume de l'aide au développement, des mesures concrètes d'allègement de la dette et une cohérence et un renforcement de la cohésion des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux.

Ma délégation est convaincue que nous devons oeuvrer ensemble pour appuyer la volonté politique et le réalisme manifestés par les gouvernements africains d'engager des réformes économiques et politiques ardues afin de donner un nouvel espoir aux hommes et

aux femmes d'Afrique déterminés à assumer leur part de responsabilité dans le développement du continent.

À cet égard, le NEPAD est une opportunité pour l'Afrique renaissante de relever les défis de la mondialisation et d'intégrer l'économie mondiale.

Le Mali espère vivement que cette séance permettra de poser les bases en vue de parvenir à des solutions aux problèmes africains qui, du reste, sont des problèmes du monde, et contribuera aussi aux débats à venir qui nous attendent, notamment l'examen et l'évaluation finals du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une déclaration de S. E. M. Hasmy Agam, Chef de la délégation de la Malaisie.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie félicite les dirigeants et les peuples africains pour leur initiative du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Nous considérons le NEPAD comme un effort audacieux visant à faire cesser la marginalisation de l'Afrique face au processus de mondialisation et d'intégration de l'économie mondiale. Le NEPAD reflète l'attachement des dirigeants africains et de leurs partenaires à la mise en place d'une culture forte et durable de démocratie, de respect des droits de la personne et de croissance économique soutenue. Il renforce le sens du réalisme et de l'urgence nécessaire dans cette tâche pour assurer à l'Afrique un cadre unificateur et continental pour le futur développement du continent. Il représente un effort énergique de l'Afrique pour prendre sa destinée dans ses propres mains, en partenariat avec la communauté internationale.

La Déclaration du Millénaire a souligné l'impératif international de traiter des besoins particuliers de l'Afrique. Nous demandons donc à la communauté internationale de soutenir pleinement l'initiative du NEPAD en aidant les Africains dans leurs efforts d'élimination de la pauvreté et de réalisation d'un développement durable. La communauté internationale doit apporter d'urgence son plein appui aux nouvelles démocraties en Afrique, encourager les mécanismes régionaux et sous-régionaux de prévention des conflits et de promotion

de la stabilité politique, et assurer un flux fiable de ressources aux opérations de maintien de la paix.

L'élimination de la pauvreté est une exigence du développement durable. La Malaisie estime que plus que toute autre région, l'Afrique a besoin que se concrétise l'objectif de réduction de la pauvreté, approuvé dans la Déclaration du Millénaire. La Malaisie continuera de jouer un rôle modeste dans le renforcement de la coopération avec les pays africains à travers notre programme de formation. Nous continuerons d'échanger des avis avec nos partenaires africains sur la façon de renforcer nos programmes de coopération et de partenariat, y compris à travers le Dialogue international de Langkawi.

Dans le contexte de la coopération Sud-Sud, la Malaisie continuera d'encourager son secteur privé à jouer un rôle actif pour promouvoir des liens économiques plus étroits avec les pays africains, dans leur intérêt mutuel. Nous espérons que cela pourra se faire par la création d'un environnement favorable, sur la base d'une approche intelligente en matière de partenariat, avec la participation des gouvernements, du secteur privé et de la société civile.

Au vu des nombreux défis à la mise en oeuvre de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015, il est impératif que les tendances actuelles à la désertification et à la dégradation des sols soient arrêtées et inversées par une aide financière et le transfert de technologies. Nous demandons aux institutions financières internationales et au Fonds pour l'environnement mondial d'accroître substantiellement le financement du secteur agricole, ainsi que la pleine mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et des autres conventions pertinentes.

La pierre de touche de toute initiative réside dans sa mise en oeuvre. Le manque de mesures de suivi et des moyens nécessaires à la mise en oeuvre ont été des facteurs contraignants essentiels dans la concrétisation des précédentes initiatives d'appui à l'Afrique. Pour que l'Afrique réalise seule l'objectif de réduction de la pauvreté, inscrit dans la Déclaration du millénaire, un déficit annuel de ressources de plus de 60 milliards de dollars doit être comblé. Des efforts collectifs doivent être faits pour mobiliser des ressources vitales, au plan national et international, en particulier par le développement des ressources humaines, la

diversification de la production et des exportations de l'Afrique, l'accroissement du volume de l'aide publique au développement, l'allégement de la dette, des flux de capitaux privés et l'amélioration des infrastructures. Nous pensons que la mise en place d'infrastructures est un préalable à une croissance économique soutenue. Vu les contraintes que subissent les pays africains, nous demandons au système des Nations Unies et à la communauté internationale, en particulier aux pays donateurs, de contribuer au développement des infrastructures en Afrique et à la pleine mise en oeuvre du NEPAD.

Le monde ne pourra être en sécurité si l'Afrique, partie intégrante du monde, continue de vivre dans la pauvreté et la misère. L'initiative du NEPAD est un effort sérieux et énergique de la part des pays africains et de leurs dirigeants pour dresser la carte de leur propre avenir. La communauté internationale doit jouer son rôle et exprimer son plein appui à la mise en oeuvre du NEPAD si l'Afrique veut réaliser son potentiel et la promesse d'un monde plus humain et plus stable pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une déclaration de S. E. M. Adolfo Aguilar Zinser, Chef de la délégation du Mexique.

M. Aguilar Zinser (Mexique) (*parle en espagnol*) : La tenue de cette séance plénière est une reconnaissance implicite du fait que le développement de l'Afrique est une responsabilité qui incombe à toute la communauté internationale. Elle est également la reconnaissance du fait que nos efforts doivent porter sur les tâches et programmes prioritaires définis par les pays africains eux-mêmes.

Ce sont les Africains qui sont les maîtres de leur destin et il leur appartient de tracer leur voie. C'est pourquoi le Mexique se félicite du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en tant que vision des nouveaux dirigeants africains démocratiques, fruit d'une volonté collective nouvelle en faveur de la transparence et de la primauté du droit, et expression de l'intention de tous les Africains de travailler ensemble.

Le NEPAD constitue le signal tant attendu pour la communauté internationale de se mobiliser, sans excuses ni délai, pour répondre à tous ses engagements de longue date. Rien de ce que nous avons déjà fait n'a donné les résultats escomptés. En dépit de l'adoption du Nouvel Ordre du jour des Nations unies pour le

développement de l'Afrique dans les années 90, le produit intérieur brut a chuté en dessous de l'objectif fixé, et la situation sociale continue de se dégrader. Il existe plusieurs causes à cet échec; il nous appartient de trouver des solutions.

Avec le NEPAD, nous disposons maintenant d'un instrument, d'une stratégie et d'une cause. Il appartient aux pays africains de lui fournir la substance, de promouvoir la démocratie et de concrétiser la proposition explicite d'agir ensemble. C'est pourquoi nous saluons la création de l'Union africaine. Il est nécessaire que les membres de cette Assemblée et l'ONU mobilisent les ressources complémentaires et investissements nécessaires pour assurer l'accès aux marchés, aux technologies et aux connaissances. La différence entre le succès et l'échec tient précisément, pour le NEPAD, à la qualité, à l'ampleur et à la continuité de l'association stratégique que nous pouvons créer pour ce Partenariat; je veux parler d'une association stratégique entre tous les organes de cette Assemblée et entre les institutions des Nations Unies; d'une association stratégique avec les institutions de Bretton Woods; et d'une association stratégique avec les gouvernements, les entreprises, les universités, la société civile et les médias.

Dans ce cadre d'action, le Comité consultatif spécial du Conseil économique et social sur les pays africains qui sortent d'une situation de conflit, ainsi que le Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, créé par le Conseil de sécurité, élaborent des mesures d'appui en faveur de l'Afrique, et leur mise en oeuvre sera entreprise avec la participation coordonnée de tous les organes des Nations Unies. Le Mexique rallie cette cause. De par leur origine, leur ampleur et leurs conséquences, les problèmes de l'Afrique sont des problèmes auxquels nous sommes tous confrontés. La communauté internationale a indéniablement une dette envers l'Afrique.

Le succès du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique sera essentiel pour l'édification d'une nouvelle architecture internationale. Le développement de l'Afrique et son inclusion sur de nouvelles bases pour le processus de mondialisation est tributaire, dans une large mesure, de la capacité de l'humanité de relever les plus grands défis et d'exploiter les possibilités de notre époque.

C'est en Afrique que nous devons mettre à l'épreuve notre volonté de prévenir les guerres et d'obtenir des accords de paix justes et durables qui tiennent compte des causes profondes des conflits. C'est dans ce continent que nous devons faire preuve de notre volonté collective de combattre efficacement le VIH/sida, de réinsérer les réfugiés et les personnes déplacées dans une vie digne et productive, de faire respecter les droits de l'homme, de protéger l'environnement, d'utiliser de manière durable nos ressources naturelles, de réduire la mortalité infantile, de respecter les droits des minorités et de faire pleinement place aux femmes dans les efforts collectifs destinés à assurer la prospérité et le développement.

La Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey, le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, la Conférence de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, la réunion du Groupe des Huit au Canada sont des tribunes qui ont donné naissance aux engagements auxquels nous avons souscrit plus tôt cette année, afin d'assurer que les objectifs du millénaire pour le développement deviennent une réalité en Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise ce matin au cours de la 10e séance plénière, je donne la parole au Président du Conseil économique et social, S. E. M. Ivan Šimonović.

M. Šimonović (Président du Conseil économique et social) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que de participer, au nom du Conseil économique et social, au débat de cette séance plénière consacrée au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Le Conseil se félicite de pouvoir participer au débat sur l'Afrique dont le développement durable demeure une haute priorité pour ses membres.

C'est avec plaisir que j'annonce que le Conseil économique et social a été parmi les premiers, sinon le premier, à se féliciter du lancement de l'Union africaine et de cette très importante initiative conçue et dirigée par l'Afrique au cours du débat de haut niveau qui s'est tenu quelques jours après le sommet de l'Organisation de l'Unité africaine à Lusaka, l'an dernier.

Comme vous le savez, le Conseil a consacré l'année dernière son débat de haut niveau au thème du « Rôle du système des Nations Unies en ce qui

concerne l'appui aux efforts des pays africains pour parvenir au développement durable ».

Cette réunion a permis de formuler des messages importants, tant pour l'examen et l'évaluation finals de l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 que pour le débat plénier sur le NEPAD. Un ferme consensus s'est dégagé, selon lequel il ne devrait y avoir de nouvelles initiatives pour l'Afrique, mais le système des Nations Unies devrait fournir une réponse efficace et coordonnée à l'initiative, qui servirait de cadre pour soutenir la région.

Un accord général a également été obtenu quant à l'importance cruciale de la paix, de la démocratie et de la bonne gouvernance, en tant que fondation du développement durable en Afrique, et aussi quant à la nécessité d'une approche globale et intégrée de la paix et du développement aux niveaux national et sous-régional.

Nulle part l'Afrique n'a autant besoin d'assistance de la communauté internationale que dans le domaine de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. Je suis heureux d'annoncer que le 15 juillet 2002, le Conseil a créé un groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit. Le groupe sera peu nombreux et souple, et il aidera le Conseil à veiller à ce que l'assistance de la communauté internationale au pays concerné soit suffisante, cohérente, bien coordonnée et efficace. Le Conseil utilisera sa fonction de coordination pour encourager de façon pratique des efforts à l'échelle du système, aux fins d'aborder les dimensions économiques, sociales et humanitaires de la consolidation de la paix après un conflit, ainsi que de mobiliser l'attention et les ressources requises pour les pays individuels.

Comme je l'ai annoncé à la fin de la session de fond de cette année, la Guinée-Bissau a demandé la création d'un groupe consultatif spécial. Le Conseil examinera cette requête sous peu.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour attirer l'attention sur certaines tendances troublantes. Selon des preuves de plus en plus nombreuses, la majorité des pays africains, notamment les moins avancés d'entre eux, ne seront pas en mesure d'atteindre plusieurs des objectifs du millénaire pour le développement d'ici à 2015, en grande partie en raison du manque de ressources financières suffisantes, de la

faiblesse des capacités institutionnelles pour mettre en oeuvre les plans d'action nécessaires en vue de réaliser les objectifs, des effets dévastateurs du VIH/sida et, dans certains pays, des conflits.

Dans son suivi de la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement, le Conseil, qui s'est vu attribuer l'importante responsabilité du suivi, travaillera avec les institutions de Bretton Woods pour veiller à ce que les questions de dette, d'accès aux marchés, d'aide publique au développement et d'investissement étranger direct, qui sont d'une importance capitale pour le relèvement économique de l'Afrique, soient abordées sur le fond.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que l'Afrique a occupé une grande place dans le débat de haut niveau de cette année du Conseil économique et social, qui avait pour thème « La contribution du développement des ressources humaines, en particulier l'éducation et la santé, au processus de développement ». Deux groupes de haut niveau se sont tenus sur le statut de l'Afrique par rapport aux aspects « ressources humaines » des objectifs du millénaire pour le développement en général. De vives préoccupations ont été exprimées : on craint que sur la base des tendances actuelles, la majorité des pays africains n'atteigne pas ces objectifs. Dans son communiqué ministériel, le Conseil a offert un ferme appui au NEPAD pour qu'il réalise, entre autres, ses objectifs en matière de développement des ressources humaines.

Pour terminer, je voudrais vous assurer que le Conseil tient les engagements auxquels il a souscrit lors du débat de haut niveau de 2001 selon lesquels il fera le nécessaire pour assurer le développement durable en Afrique. En son nom, je demande aux partenaires de l'Afrique de renouveler l'engagement en faveur du développement durable de l'Afrique, auquel nous avons souscrit lors du débat de haut niveau de l'année dernière.

J'attends avec intérêt la possibilité de travailler à cet égard avec l'Union africaine, ses organisations sous-régionales et ses membres.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 2011 (XX) de l'Assemblée générale en date du 11 octobre 1965 et de la décision 56/475 de l'Assemblée, en date du 15 août 2002, je donne maintenant la parole au Président intérimaire de la Commission de l'Union africaine et ancien Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Amara Essy.

M. Essy (Union africaine) : Du 27 mai au 1er juin 1986, l'Assemblée générale avait consacré une session extraordinaire à l'Afrique et adopté une décision sur le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (1986-1990). Seize ans plus tard, l'Assemblée consacre également une session extraordinaire à l'Afrique, notamment au programme du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Je voudrais donc, en ma qualité de Président intérimaire de la Commission de l'Union africaine, remercier les membres de l'Assemblée générale, vous-même, Monsieur le Président, et le Secrétaire général pour cette sollicitude à l'égard de l'Afrique.

Le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique avait été un espoir pour l'Afrique, mais les promesses qui avaient été faites n'ont pas été tenues. Ce programme a échoué et un autre programme, le Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, a été adopté par l'Assemblée générale. Le rapport des experts souligne que le manque d'engagement de la part des principaux acteurs au développement était l'une des raisons de la non application de ce programme.

Depuis cette période, que voit-on? Aujourd'hui, sur les 49 pays les moins développés, 35 viennent de l'Afrique. Il y a 5 millions de réfugiés, 15 millions de personnes déplacées et 53 millions de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour. Le Secrétaire général note que l'Afrique compte la moitié du total des morts dans le monde depuis 1996. Que peut-on faire aujourd'hui?

L'Afrique est un continent qui connaît la pauvreté. Comme on l'a dit, c'est un continent riche peuplé d'hommes pauvres. Je crois que ce sont tous ces échecs qui ont amené les chefs d'État aujourd'hui à concevoir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Comme on l'a dit, le NEPAD est un programme qui a été adopté d'abord à Lusaka au sein de l'Organisation de l'unité africaine, puis par l'Union africaine.

Le NEPAD est le résultat des enseignements que nous avons tirés de tous ces échecs. Je n'entrerai pas dans le détail, suivant un proverbe de chez nous, « Quand la tête est là, le genou ne porte pas de chapeau ». Les Présidents Thabo Mbeki, Obasanjo et

Wade sont là. Ils ont, avec le Président Moubarak, tous expliqué la quintessence du NEPAD. Je pense que tout le monde l'a compris. Cela a été expliqué à Paris, à Dakar, à Kananaskis et partout ailleurs. Nous disposons de tous les éléments du NEPAD, qui a fait l'objet d'une réunion tout à l'heure dans la salle du Conseil de tutelle.

Je pense qu'aujourd'hui, le NEPAD est l'espoir de l'Union africaine car, sans le succès du NEPAD, il n'y aura pas de succès à l'Union africaine. Les deux aspects sont donc intimement liés. Nous sommes conscients aujourd'hui que l'Afrique a tiré tous les enseignements des échecs du passé. Le Nouveau Partenariat qui a été mis en place est un partenariat qui repose sur un concept nouveau. L'Afrique n'est plus demanderesse. Elle a analysé la situation et sait ce qu'elle doit faire. Nous sommes majeurs après 40 ans d'indépendance. Je vois que tout le monde est conscient aujourd'hui qu'on dit « Aide-toi, le ciel t'aidera ». L'Afrique veut s'aider, et elle attend de la communauté internationale l'aide qu'il faut pour se développer.

L'Afrique est un continent très riche, comme tout le monde le sait. Nous savons que, dans ce monde mondialisé, il ne peut y avoir aujourd'hui une oasis de prospérité dans un désert de misère. Le succès du NEPAD, je l'ai dit, sera non seulement un succès pour l'Afrique, mais un succès pour toute la communauté internationale. L'Afrique est à construire. Et nous sommes sûrs que le succès de l'Afrique aujourd'hui est un succès qui peut être comparable à celui de l'Europe. L'Europe a connu la guerre de Cent ans, la guerre de Trente ans. Le plan Marshall a permis à l'Europe de se développer. Nous sommes certains aujourd'hui que l'Union africaine pourra également jouer son rôle. Nous espérons donc que les promesses qui ont été faites ici et là seront tenues, et que nous aurons demain une Union africaine solide et capable également d'apporter sa contribution à la paix du monde. C'est là notre espoir. Et je tiens à remercier tous les participants de la sollicitude témoignée à l'Union africaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 3208 (XXIX) de l'Assemblée générale du 11 octobre 1974, je donne la parole à S. E. M. John Richardson, Chef de la délégation d'observation de la Communauté européenne.

M. Richardson (Communauté européenne) (*parle en anglais*) : Comme le Danemark l'a déjà

déclaré au nom de l'Union européenne, dès le tout début, l'Union européenne a exprimé son plein appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, que nous considérons comme une plateforme africaine authentique, non seulement pour le progrès économique et social, mais aussi pour l'émancipation politique. La Commission européenne approuve et appuie les valeurs politiques qui se situent au cœur du NEPAD et qui, selon l'Union européenne, correspondent aux composantes indispensables d'une politique de développement efficace : bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de la personne et primauté du droit. Nous sommes fermement convaincus que ces éléments réunissent les préalables indispensables du développement durable du continent et de la création d'un climat plus propice à la paix et à la stabilité.

Nous estimons aussi que la formation de l'Union africaine et la mise en œuvre du NEPAD peuvent se compléter en propulsant le continent vers l'avant. La décision prise à Durban, en juillet dernier, de mettre en place un Conseil de paix et de sécurité et de constituer des contingents de réserve témoigne du niveau des ambitions en Afrique à cet égard.

Le NEPAD et l'Union africaine ont en commun une caractéristique importante : ils visent tous deux à la création d'un niveau de gouvernance panafricain. De par sa nature même, la Commission européenne comprend et approuve la vision et les valeurs communes qui guideront ce nouveau niveau de gouvernance panafricain, car ces valeurs sont les mêmes que celles qui ont guidé et inspiré les fondateurs de l'Union européenne dans la mise au point du processus d'intégration européenne, tenu pour l'exemple le plus réussi d'une union de plus en plus étroite entre des États souverains.

La Commission européenne note avec approbation la nouvelle dimension de contrôle et de direction africaines indiquée par l'Union africaine et le NEPAD, et la détermination africaine manifeste de construire un cadre plus cohérent pour régler les problèmes clefs en vue d'établir la paix, la stabilité et le développement durable.

Le nouveau niveau de gouvernance panafricain recèle un potentiel de développement considérable. Il sera essentiel, dans cette nouvelle dynamique, d'impliquer la société civile et le secteur privé dans un processus participatif. L'environnement économique et

politique renforcé et l'intégration accrue des économies africaines peuvent faire fonction, à notre avis, de catalyseur d'une mobilisation mieux conduite et accélérée de toutes les ressources du développement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que d'une synergie accrue entre les divers programmes des pays voisins.

La coopération de l'Union européenne avec l'Afrique intervient par le biais des instruments contractuels de l'Accord de Barcelone sur le développement euro-méditerranéen, de l'Accord de partenariat de Cotonou et de l'Accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et la République d'Afrique du Sud, que nous avons négociés avec les pays africains. La Commission est prête à appuyer directement le NEPAD en tant que processus et nous sommes prêts à évaluer et réexaminer nos propres programmes en Afrique dans le contexte du NEPAD et à renforcer notre soutien à l'intégration régionale et continentale.

Le NEPAD et l'Union africaine joueront vraisemblablement un rôle important dans la phase ultérieure du dialogue eurafricain. La seconde Conférence ministérielle eurafricaine, qui se tiendra à Ouagadougou en novembre 2002, et le prochain Sommet eurafricain, qui se tiendra à Lisbonne en avril 2003, représentent l'occasion d'imprimer un nouvel élan politique au dialogue eurafricain que nous avons engagé au Caire il y a deux ans. Le NEPAD est une chance nouvelle et importante dans le contexte du partenariat eurafricain. Nous, à l'Union européenne, avons l'intention de la saisir avec vous.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 33/18 du 10 novembre 1978, et à la décision 53/453 du 18 décembre 1998 de l'Assemblée générale, je donne la parole à S. E. M. Ridha Bouabid, Observateur permanent de l'Organisation internationale de la francophonie.

M. Bouabid (Organisation internationale de la francophonie) : Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique vient couronner une série d'initiatives africaines de développement, dont le Plan d'action de Lagos et le cadre alternatif africain pour l'ajustement structurel. Mais il se veut aussi un point de rupture et un point de refondation : rupture pour une approche novatrice; refondation pour une renaissance africaine durable. À Lusaka, en juillet 2001, lorsque la

nouvelle Initiative africaine avait été approuvée par les chefs d'État et de gouvernement africains, nous avions bien conscience, en Francophonie, de vivre un grand moment de l'histoire du continent africain – un moment inédit, un moment hautement symbolique du nouveau visage de l'Afrique, des espoirs qu'elle nourrit pour elle-même, des ambitions qu'elle cultive pour ses peuples.

Nous voilà en présence d'un programme d'action basé sur une vision stratégique nouvelle; un programme pensé, conçu, développé et conduit par l'Afrique elle-même, prenant en compte les réalités – toutes les réalités – du continent, et dans lequel les dirigeants africains reconnaissent leur responsabilité première en la matière, s'engageant formellement à tout mettre en oeuvre pour placer l'Afrique sur l'orbite de la croissance et du développement et à l'intégrer résolument dans l'économie mondiale.

La communauté internationale se doit d'accompagner cet effort par un engagement équivalent, notamment au niveau des problématiques sur lesquelles l'Afrique n'a pas beaucoup d'emprise. Je pense en particulier à celle du financement, à celle de la dette, à celle de l'accès aux marchés.

En affirmant l'interdépendance entre paix, démocratie et développement, et en faisant de la stabilité, de la bonne gouvernance et du respect de l'État de droit des conditions préalables au développement, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique suscite notre respect et mérite notre adhésion.

Nous saluons dans ce contexte, la mise en place du mécanisme d'évaluation par les pairs, destiné à assurer que les politiques et pratiques des États parties sont conformes aux valeurs consacrées dans la Déclaration sur la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises.

L'Organisation internationale de la Francophonie, qui compte 29 pays africains parmi ses membres, a dès le départ salué l'initiative du NEPAD et décidé de lui apporter son plein appui. Nous avons formulé des propositions dans ce sens, à l'occasion du Sommet des chefs d'État africains consacré au financement du NEPAD, qui s'est tenu à Dakar en avril dernier – des propositions qui sont issues des convergences constatées entre les priorités retenues dans le NEPAD d'une part, et les champs d'action prioritaires de la

Francophonie d'autre part, et notamment dans les domaines suivants.

D'abord la paix, la sécurité et la bonne gouvernance. Nous mettons à la disposition du NEPAD notre démarche et nos programmes, notamment ceux issus de la Déclaration de Bamako, adoptée par les pays francophones en novembre 2000, avec un accent particulier sur le renforcement des capacités institutionnelles, en s'appuyant sur les réseaux professionnels et les instruments déjà existants. Avec nos partenaires du NEPAD, nous avons engagé la réflexion au cours de deux réunions spécifiques, tenues respectivement à Dakar en marge du Sommet africain d'avril dernier, et plus récemment, les 19 et 20 juin 2002 à Paris, afin d'affiner ces propositions et définir les modalités concrètes d'intervention de la Francophonie dans cette dimension fondamentale du NEPAD.

Deuxièmement, l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Outre les programmes menés actuellement par l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information, qui bénéficient largement à nos pays membres africains, et qui rejoignent les objectifs du NEPAD, une conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information sera organisée en 2003, en préparation du Sommet mondial sur la société de l'information, prévue à Genève en 2003 et à Tunis en 2005. Les travaux de cette conférence ne manqueront pas de donner à l'action de la Francophonie dans ce domaine une orientation encore plus soutenue en appui au NEPAD.

L'énergie et l'environnement sont deux secteurs largement couverts par les travaux que nous avons menés en préparation du Sommet qui vient de se tenir à Johannesburg sur le développement durable, le cadre d'action arrêté par la Francophonie dans ce contexte, et qui guidera notre programmation en la matière au cours des 10 prochaines années, est en grande partie inspiré par les préoccupations et les orientations formulées dans le NEPAD.

Enfin, l'éducation et la culture, deux domaines dans lesquels la Francophonie bénéficie d'une expérience reconnue. Ses programmes en direction de l'Afrique sont conçus et déployés en étroite concertation avec les ministres, notamment africains, de l'éducation. Il va sans dire qu'ils s'inscrivent dans la droite ligne des priorités dégagées dans le NEPAD.

J'ajouterai, pour terminer, que la solidarité des pays francophones avec l'Afrique figurera en bonne place à l'ordre du jour du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, qui se tiendra à Beyrouth au Liban, dans quelques semaines. Le NEPAD sera en effet au centre des discussions du volet économique du Sommet.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur du débat consacré au NEPAD.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, qui va nous présenter oralement la synthèse des discussions de la table ronde informelle ainsi que le projet de résolution A/57/L.2/Rev.1.

Le Président Mbeki (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de présenter ce bref rapport sur la table ronde informelle qui a porté sur le thème « partenariat de la communauté internationale avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) » et qui s'est tenue cet après-midi en marge de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Je voudrais remercier les nombreux participants, notamment les chefs d'État et de gouvernement, ministres, chefs de délégation et ambassadeurs, ainsi que les chefs et représentants d'institutions et d'organisations du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods, et je voudrais notamment rendre hommage aux autres membres du groupe, le Président Obasanjo du Nigéria, le Président Abdelaziz Bouteflika de l'Algérie, le Président Abdoulaye Wade du Sénégal et M. Ahmed Maher El Sayed, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, qui représentait S. E. le Président Hosni Mubarak de l'Égypte. Ce groupe a été présidé avec compétence par M. Mark Malloch Brown, Président du Groupe des Nations Unies pour le développement.

La discussion interactive qui a suivi les exposés des participants a porté sur de nombreux sujets et a montré l'engagement considérable, au niveau international, en faveur du NEPAD. Les représentants des États Membres ont réaffirmé le soutien de leurs gouvernements à la mise en oeuvre du NEPAD par l'allocation de ressources et la prise de diverses mesures, notamment l'allègement de la dette, l'augmentation de l'aide publique au développement et

l'ouverture des marchés aux biens et services africains. Toutefois, ils ont souligné la nécessité de la bonne gouvernance, de la responsabilité, de la transparence et du respect de l'état de droit dans les pays africains. Ils ont souligné que la bonne gouvernance était déterminante pour attirer l'investissement. Ils ont aussi souligné la nécessité de poursuivre la mise en oeuvre du NEPAD, et ils ont appelé à la constitution d'un partenariat international plus large pour soutenir cet effort. À cet égard, le Plan d'action pour l'Afrique du Groupe des Huit a été cité comme exemple de la réaction de la communauté internationale dans la mise en oeuvre du NEPAD.

La nécessité de se concerter avec les institutions financières internationales et l'importance de la prise en charge du projet par l'Afrique pour une mise en oeuvre fructueuse du NEPAD ont aussi été soulignées. De plus, on a évoqué la nécessité d'approfondir cette prise en charge en impliquant la société civile, les parlementaires, le milieu universitaire et le secteur privé. On a reconnu que la société civile africaine manquait de la capacité, en de nombreuses occasions, de s'engager activement dans le débat sur le processus du NEPAD. À cet égard, on a appelé la communauté internationale à aider à renforcer cette capacité au sein de la société civile. On a également noté que les gouvernements africains eux-mêmes avaient besoin de voir leurs capacités renforcées dans divers domaines.

Les institutions et organisations du système des Nations Unies ont exprimé un vif soutien au NEPAD. Elles ont souligné qu'elles avaient organisé leurs activités en Afrique afin de pouvoir répondre directement aux priorités du NEPAD. Elles ont mis en relief le vaste éventail d'activités que leurs institutions avaient entreprises au soutien du NEPAD, et elles se sont engagées à recourir aux mécanismes existants de coordination des Nations Unies existants, en particulier au niveau national, afin de soutenir cet effort. Afin d'améliorer l'impact des institutions des Nations Unies dans la mise en oeuvre du NEPAD, elles ont convenu qu'il devrait y avoir une meilleure collaboration entre elles, mais aussi que bien davantage de ressources étaient nécessaires si l'on voulait vraiment garantir que l'Afrique vienne à bout de ses tâches redoutables.

Voilà un bref résumé du rapport de l'interaction très fructueuse de cet après-midi.

Il me reste à présenter le document A/57/L.2/Rev.1, le projet de Déclaration des Nations Unies sur le

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui est parrainé par plus de 145 pays. Il consacre largement l'esprit de soutien au NEPAD, tel qu'il s'est manifesté dans le débat lors de cette séance plénière d'aujourd'hui. En conséquence, je sou mets le projet de déclaration à l'examen de l'Assemblée générale et je lui recommande de l'adopter.

Pour terminer, je souhaite exprimer notre profonde reconnaissance à l'Assemblée générale pour la décision d'avoir convoqué la réunion plénière de haut niveau d'aujourd'hui consacrée au NEPAD, et je souhaite aussi remercier le Président de l'Assemblée, les États Membres et le Secrétaire général d'avoir participé à cette importante réunion.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/57/L.2/Rev.1, intitulée « Déclaration des Nations Unies sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ».

Avant de nous prononcer sur le projet de résolution, je voudrais annoncer que depuis la publication du projet de résolution, les pays suivants se sont portés coauteurs du projet A/57/L.2/Rev.1 : Albanie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burundi, Canada, Chypre, Comores, Congo, Croatie, Danemark, El Salvador, Équateur, Érythrée, Espagne, États-Unis d'Amérique,

ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Grèce, Guyana, Hongrie, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Koweït, Lesotho, Liban, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Roumanie, Rwanda, Saint-Marin, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovénie, Somalie, Soudan, Suède, Suisse, Swaziland, Thaïlande, Togo, Tonga, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zambie et Zimbabwe.

Dois-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/57/L.2/Rev.1?

Le projet de résolution A/57/L.2/Rev.1 est adopté (résolution 57/2).

Le Président (*parle en anglais*) : La réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale pour examiner quel appui apporter au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est maintenant close.

La séance est levée à 19 h 30.